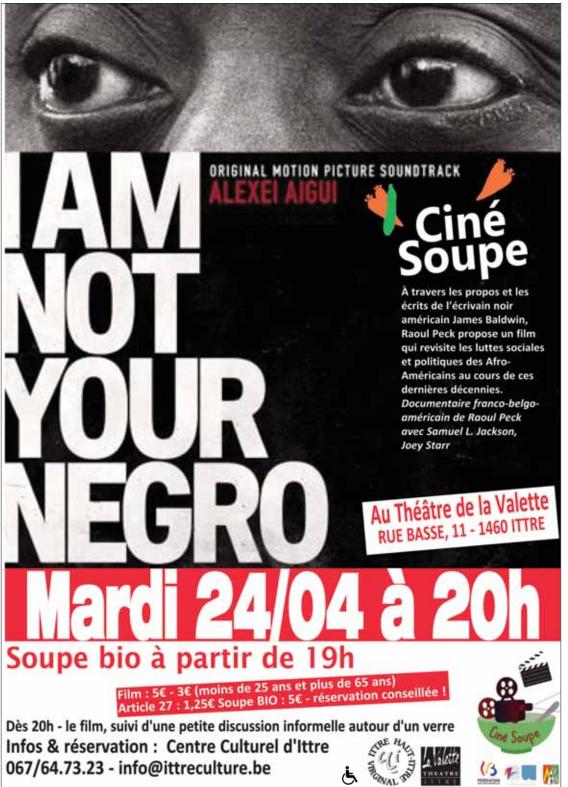


LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL - UNE EDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE



Quand, de La Fontaine, coule la musique!

Par l'Ensemble Conversations

UN CONCERT DE MUSIQUE CLASS'ITTRE LE DIMANCHE 22 AVRIL A 17H AU PALAIS DE PLUME (RUE HAUTE 8-ITTRE)



MARIE-ANNE DACHY (CLAVECIN) MARIE HAAG (VIOLON) MATHILDE WOLFS (VIOLONCELLE) ET BRUNO GEORIS (COMEDIEN).

Qui n'a pas en tête quelques vers tirés des fameuses Fables de La Fontaine ? Chaque enfant est ou sera confronté à ces petits joyaux littéraires questionnant la moralité et l'éthique. Chaque adulte y retrouve de nombreux souvenirs, un texte bien connu, et en apprécie d'autant plus la subtilité.

Dits par un comédien chevronné, ces textes alternent avec d'autres fables, moins souvent entendues, plus complexes, qui sont expliquées, mises en lumière par des intermèdes didactiques. Cette langue magnifique, ainsi que les

travers de la société (restant souvent désespérément les mêmes) font l'objet d'un parallèle avec nos réalités quotidiennes dans un langage facile d'accès permettant à chacun de se retrouver dans des textes vieux de 300 ans et de sentir que la littérature fait partie de l'histoire qui nous construit.

Comme chaque fable donne tant à penser, la musique est tout indiquée afin de permettre à tous un processus d'appropriation et de prise de recul par rapport à ce qui a été entendu. Nous avons choisi des compositeurs français contemporains ou proches, des musiques très diversifiées, allant de danses à des pièces humoristiques, toutes remplies d'émotions spontanées à partager (joie, tristesse, grandeur, énervement, surprise, ...).

Le violon, le violoncelle et le clavecin offriront au public des moments de connivence qui charmeront vos oreilles.

Les réservations sont ouvertes En prevente:

12-8 euros (étudiants & seniors) entrée(s) à verser sur le compte de Musique class'Ittre BE 10 0017 4032 5904 Surplace: 15 - 12 euros (étudiants & seniors) -12 ans gratuit

En collaboration avec le Centre Culturel d'Ittre

Programme en page 3





Exposition temporaire du 24 mars au 13 mai 2018 Francine Holley. La musique du regard



Son langage, basé sur une géométrie souple et dynamique, évoque tour à tour des partitions fantaisistes, les caractères de la calligraphie arabe, des cryptogrammes imaginaires ou encore des structures totémiques. Cet aspect tridimensionnel de son œuvre, sans **doute favorisé par une grande** la musique, la série graphique des complicité avec son mari archinoirs et blancs. tecte, explique son intérêt pour Des documents, parfois inédits, l'art monumental.

L'exposition propose une plongée dans cet univers chatoyant, où la musicalité des formes dialogue avec l'expressivité des couleurs. Une cinquantaine de peintures, aquarelles, gouaches, dessins, sculptures et une tapisserie permettent au visiteur de suivre le cheminement artistique de Francine Holley : ses débuts figuratifs à Liège, la découverte de l'abstraction à Paris, les encres sur papier mouillé, les totems, les œuvres directement inspirées par

illustrent sa réflexion et sa recherche inlassables pour réaliser une synthèse des arts dans le cadre de l'espace public.

Cet aperçu significatif de la production de Francine Holley confère à l'exposition du Musée Marthe Donas un caractère rétrospectif. Un catalogue, avec des textes de Camille Brasseur et Marcel Daloze, ainsi qu'un film consacré à l'artiste, complètent utilement la manifestation.

Marthe **Donas**

Exposition accessible les jeudi et samedi de 13h à 17h dimanche de 11h à 17 h Les autres jours sur rendezvous (0471 21 63 88) Prix d'entrée : 5 €/pp Entrée gratuite les dimanches 1er avril et 6 mai Visite sur RDV : 7 €/pp pour groupe de minimum 4 pers.

MUSÉE MARTHE DONAS Espace Bauthier

36, rue de la Montagne

1460 Ittre 0471 21 63 88 (Monique Lenoir) info@museemarthedonas.be www.museemarthedonas.be @MuseeDonas

Dans ce Petit Tram...

DES GRANDS FEUX LARGEMENT SOUS ZÉRO! Petit écho en **p. 5**

LE PAT ROCK, LE FESTIVAL MUSICAL ORGANISÉ PAR

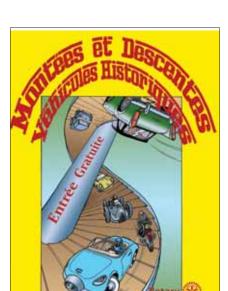
LE PATRO DE VIRGINAL. Détails du programme en p. 13

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION EST-ELLE MENACÉE ? Le point en p. 8

CONNAISSEZ-VOUS LE RGPD? Une nouvelle règlementation européenne sur la protection des données qui concerne également toutes les associations. A découvrir en **p.14**

LES NEW SURVIVORS, UNE ASSOCIATION POUR LES JEUNES. Présentation en p. 12

PAS BULLETIN COMMUNAL CE MOIS-CI.



Dimanche 22 avril 2018 de 10 h à 17h

Véhicules historiques

Dimanche 22 avril 2018 : le Rotary club de Braine-le-Château et Ittre s'associe à l'organisation des montées et descentes de véhicules historiques de Virginal

L'objectif premier de cette belle journée est de réunir des propriétaires et amoureux de vieilles voitures et motos dans une ambiance conviviale. Pour agrémenter le programme et permettre aux spectateurs d'admirer les véhicules anciens en action, il sera proposé aux participants de parcourir, l'un après l'autre, à plusieurs reprises une boucle en montée et descente.

Le but n'est pas la performance mais le plaisir d'admirer les véhicules anciens sur route fermée autour du site de l'incinérateur de Virginal. Le caractère de démonstration est privilégié à la compétition sportive.

Sur place : boissons pour tous et petite restauration. Les bénéfices éventuels de cette manifestation seront destinés aux œuvres du Rotary Club de Braine-le-Château et Ittre.

gascard@gascard.be Vous pouvez retrouver la vie du Rotary Club de Braine-le-Château et Ittre sur Facebook

Jean GASCARD 0475/43.33.48

(www.facebook.com/RotaryBLC) ou sur Twitter (@RotaryBLC)

POUR VOS PUBLICITÉS LE PETIT TRAM 067/64 73 23



ALARME - CAMÉRA - INCENDIE CONTRÔLE D'ACCÈS

CHASSIS - PORTES - VOLETS

REBECO - BRAINE-L'ALLEUD



Vente-Réparation 067/64 78 26

Ouvert du mardi au vendredi de 13h à 18h Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h Sur RDV tous les matins de 9h à 12h Fermé les dimanche et lundi

Rue Bruyère de Virginal 37 Virginal antonio.nobile@belgacom.net







Votre distributeur
dans la région
067/550 300
blcmotors@blcmotors.be

Chaussée de Bruxelles 58 7090 Braine Le Comte



067 55 23 39

0477 39 83 23

J 02 384 96 14

0477 39 83 23



REBECQ

1430 Rebeca

BRAINE-L'ALLEUD Chaussée Bara, 68

1420 Braine-l'Alleud

Chaussée de Tubize, 29

Quand, de La Fontaine, coule la musique! Par l'Ensemble Conversations (suite de la page 1)

UN CONCERT DE MUSIQUE CLASS'ITTRE LE DIMANCHE 22 AVRIL A 17H AU PALAIS DE PLUME (RUE HAUTE 8-ITTRE)

AU PROGRAMME

Jean Hotteterre (?-1720) - La Villageoise - Rondo-Recueil de pièces pour la musette

Jean de La Fontaine (1621- 1695) -La Cigale et La Fourmi- Le **Savetier et Le Financier**

Michel Corrette (1709-1795) - Le Le Loup et l'Agneau sabotier hollandais-Extrait de « Les amusemens du Parnasse » Jean de La Fontaine (1621-1695) -

Le Cog et le Renard

Joseph Bodin de Boismortier (1689-1755) - **Allegro, Sonate en** trio n°1 en sol Maj.

Jean de La Fontaine (1621-1695) -Le Chat, la Belette et le petit Lapin M. Corrette-Allegro Staccato, Sonate n°2 en Ré min.- Extrait de « Les délices de la solitude »

Jean de La Fontaine (1621- 1695) -La Chauve-Souris et les deux **Belettes**

Jean-Joseph Cassanéa (1711-1772 Mondonville Allegro, Sonate n°5 en Sol Maj. Jean de La Fontaine (1621- 1695)

J.B. de Boismortier- Allegro-Largo-Allegro, Sonate en trio n°2 en Mi

Jean de La Fontaine (1621- 1695) La Tortue et les deux Canards Aria-Variation (extrait Suite n°1). Le Sieur de Buisson

Jean de La Fontaine (1621-1695) -Le Rat de ville et le Rat des champs

Chanson populaire

Jean de La Fontaine (1621- 1695) -Le Paon se plaignant à Junon-Le Geai s'étant paré des plumes du

Greensleeves

Jean de La Fontaine (1621- 1695) -Le Chêne et le Roseau

François Couperin (1668-1733) -Les Rozeaux Jean de La Fontaine (1621- 1695) -

Le Cheval s'étant voulu venger du cerf J.B. de Boismortier- Andante, Sonate n°5, op.50

Jean de La Fontaine (1621- 1695) La Grenouille qui se veut aussi grosse que le bœuf

J.B. de Boismortier-**Largo, Sonate**

en trio n°3 en Ré Maj. Jean de La Fontaine (1621- 1695) La Colombe et la Fourmi

M. Corrette -La Furstemberg-Extrait de «Les amusemens du Parnasse».

Les réservations sont ouvertes En prévente:

12-8 euros (étudiants & seniors) entrée(s) à verser sur le compte de Musique class'Ittre BE 10 0017 4032 5904 Surplace: 15-12 euros (étudiants & seniors) -12 ans gratuit

En collaboration avec le Centre Culturel d'Ittre



Edito

Christine Authom nous a quittés



Tu es et étais une amie, une personne engagée, attentionnée, une personne sur qui on pouvait toujours compter, une personne avec le cœur sur la main.

Des années d'engagement au sein du Centre culturel d'Ittre en tant que présidente et bénévole, des heures à n'en plus compter au Musée Marthe Donas, une présidence au Conseil Consultatif de la Solidarité, toujours disponible au Syndicat d'initiative d'Ittre et pour la forge, présente à chaque premier mai...

Pas une semaine, pas un weekend ne passait sans que tu ne t'engages dans la vie Ittroise et Virginaloise. Tu étais aussi une personne cultivée qui aimait lire, apprendre, voyager, découvrir. Récemment tu te plongeais dans des romans historiques dont tu adorais raconter les moindres détails. A chaque exposition, tu étais incollable sur les moindres détails de la vie de l'artiste.

Une personne ressource aussi, mémoire vive de ton village que tu aimais tant. Généreuse aussi, bougonne un peu, mais pour faire genre, car rien ne te donnait plus envie que de porter ta petite pierre à l'édifice.

Avec toi, un petit bout de l'associatif Ittrois s'en va.

Au nom du Centre culturel d'Ittre, au nom du Musée Marthe Donas, au nom du Syndicat d'Initiative, au nom de la Forge, au nom de toutes ces personnes à qui tu as tant donné, MERCI.

Enfin, comme tu l'aurais dit : « Don't worry be happy! ».

> Fiona Buidin Administratrice du Centre Culturel d'Ittre



ZIK ZAK Agenda avril

01.04: **Minga fest** - organisé par Chili Pepers) + Melting potes mingawash

06.04: Volt selector + Alk-A-Line

14.04 : patrock festival - organisé par le patro de Virginal : la polizia (reprises de The Police) + Arcadium (reprises de Red Hot

(reprises de différents groupes)

20.04 : Rob Tognoni (AUS) (un musicien de blues hors pair)

21.04: Kings of Edelgran + Wild

28.04 : BJ SCOTT + GUESTS

Née en Alabama, le Sud profond des USA, bercée par les sonorités du blues, du gospel, de la country et du rock, Beverly Jo Scott décide très jeune de sillonner l'Amérique. Les chemins mouvementés de cette éternelle vagabonde la conduiront finalement à s'installer

en Europe et en Belgique. Elle y joue tout d'abord dans la rue, dans les bars, puis dans les clubs et très vite, la sensualité et la sensibilité de sa voix en font l'une des « backing vocalists » les plus prisées du Vieux Continent, tout en commençant une carrière solo (6 albums studio, 3 live et 2 DVD).



Seniors: « La Culture pour tous,... Tous pour la Culture! »

Une des missions fondamentales, en tant que Centre Culturel, c'est de faire en sorte que la Culture, sous toutes ses formes, soit accessible et bénéfique au plus grand nombre des citoyens de la commune.

Or, une partie des personnes âgées qui vivent dans nos villages, ont perdu, pour diverses raisons (santé fragile, problème de mobilité, isolement, etc.), l'envie et/ou la possibilité de participer activement à la vie culturelle de leur région. Tandis que d'autres, n'ont tout simplement pas eu le loisir, l'opportunité ou l'envie de s'intéresser à l'Art, leur vie durant.

Attristé de cette situation, car persuadé des bénéfices qu'apporte

une vie culturelle riche et variée sur la qualité de vie de tout un chacun, le Centre Culturel d'Ittre a décidé de tout mettre en œuvre pour qu'un maximum de personnes âgées (re)trouvent l'amour de l'art et qu'elles puissent, (à nouveau), participer activement aux activités socio-culturelles de leur

Concrètement, notre action a débutée, depuis quelques mois, par (1) l'organisation de réunions, avec des personnes qui connaissent bien les problématiques liées au vieillissement et leurs impacts sur la participation culturelle, (2) la tenue d'activités, dans les maisons de repos qui le souhaitent : des projections cinéma, des articles dans le Petit Tram, (3) la présentation, toujours dans les maisons de repos, de la saison culturelle et de la brochure IttreCultureS, (4) l'organisation de concerts de musique et (4) la mise en place de solutions pour faciliter l'accès des personnes âgées résidentes aux activités culturelles extérieures à celles organisées dans les maisons de repos.

Si vous désirez participer à la réflexion sur l'accès des ainés à la culture, ou si vous êtes une structure qui travaille avec des personnes âgées et que vous désirez vous joindre à la dynamique, n'hésitez pas à prendre contact avec nous!

De même, si vous voulez participer à l'une ou l'autre de nos activités, même si vous n'êtes pas résident dans l'une des maisons de repos participantes, n'hésitez pas à nous joindre.



Karim Sarton



Pharmacies de garde

Avril:

7-8 avril pharmacie Peeters Chaussée d'Enghien 284 Saintes 14-15 avril pharmacie Alexis(Familia)

Avenue G. Mertens, 13 Wauthier-Braine

21-22 avril pharmacie Lattenist (Multipharma) Grand Place 11 Clabecq

28-29 avril pharmacie Guillaume Rue De La Libération, 46 Braine-Le-Château

Il se peut qu'il y ait parfois des changements de dernière minute.

Renseignement sur www.pharmacie.be ou numéro de garde : 0903/99.000

(disponible 24h/24, 1,50€/min)

Médecin de garde



Lieu: Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé. L'appel au médecin volant se fera via le 065/31.20.00.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le 065/31.20.00.

La langue de chez nous

- Il n'y a pas de quoi fouetter un

Il s'agit d'une chose sans gravité, sans importance. - Avoir un CHAT dans la gorge.

Etre enroué.

- Avoir une mine de CHAT fâché. Se montrer coléreux et boudeur, tout à la fois.

- La nuit, tous les CHATS sont gris. Dans la nuit, dans le clair-obscur de la nuitée, on peut confondre facilement les silhouettes des gens, des bêtes et des objets.

Arthur Deghorain

Unité Pastorale: Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

Mois de mai, mois de Marie!

En ce mois de mai, notre pape François nous encourage à prier la Vierge Marie.

Pour commencer ce mois dédié à la Vierge Marie, nous vous invitons à la veillée de prière mariale qui aura lieu le mardi 1er mai à 17h00 en l'église Saint Rémy à Ittre, pendant laquelle nous prierons pour nos familles et remercierons la Sainte Vierge pour son interces-

Venez nombreux nous rejoindre! Beau Mois de Marie ! Que Notre Dame vous bénisse!

Le printemps

Et oui, le printemps est là. Et nous étions impatients de lui faire de la place.

Qu'il nous amène un peu de clarté après ces mois sombres et froids.

Après la St Valentin et Pâques, laissons maintenant place au renou-

veau, à la naissance, à la résurrection. Ouvrez vos fenêtres, ouvrez votre cœur. Redécouvrez votre chez soi, sortez, faites des choses avec vos conjoints, vos enfants, vos amis. Oui la vie c'est plein d'obligations et nous courons tout le temps dans tous les sens.

Posez-vous un moment et profi-

Nourrissez votre tête, votre cœur, votre âme.

On a toujours mieux à faire et nous serons toujours en retard dans quelque chose.

John Lennon a dit : « La vie est ce qui se passe pendant que tu es occupé à planifier d'autres choses ». Faisons qu'il n'ait pas toujours raison. La vie c'est ici, c'est maintenant.

Alléluia

(Texte écrit par Florence) Messes dominicales dans nos paroisses

Le Samedi Virginal 16h00, Chapelle du couvent des Sœurs

Haut-Ittre 18h00, Église St. Laurent <u>Le Dimanche</u>

Ittre 18h00, Église St. Rémy

Fauquez 09h00, Chapelle St. Michel

Virginal 10h00, Église St. Pierre Haut-Ittre 10h00, Église St. Laurent Ittre 10h30, Église St. Rémy

@Paroisse Ittre Devenez nos « amis » et venez-nous découvrir sur « Paroisse Ittre ». Le site est géré par de jeunes mariés, Sabrina et Davide Pintani en coordination avec le Doyen Père Jan

Père Jan PELC, Curé d'Ittre et Doyen de Tubize,

paroisse.ittre@skynet.be Père Antoine BAGALWA, Curé de Virginal et Fauguez, 067 64 6139,

antoinebagalwa@outlook.com Père Honoré Mitelezi **GUTUMBUKA**,

Curé de Haut-Ittre, 067 84 36 23, Mitel1952@yahoo.fr Père Pascal SEVENI, Prêtre auxiliaire, 067 84 36 23,

7 pasikali@gmail.com

L'équipe de communication de l'Unité Pastorale, Sabrina et Davide Pintani, fbparoisseittre@gmail.com, Facebook «Paroisse Ittre»

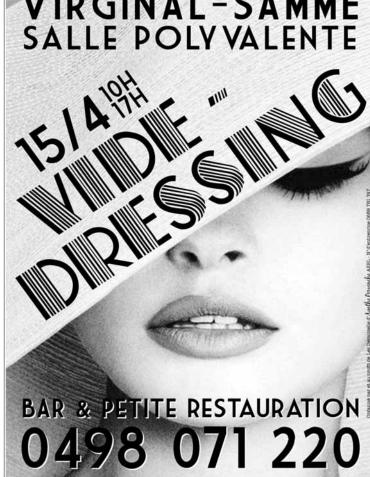
Marche Adeps

L'a.r.c. d'Ittre organise sa cinquième marche - Point Vert Lieu de rendez-vous: salle polyvalente de Virginal Activité principale : marche: 5 - 10 - 20 km le 08 avril 2018

Organisateur: l'A.R.C. Thierry Wijns: 0476 855 746













PLATEAU DU TRAM 1460 VIRGINAL

PETITE RESTAURATION **BIENVENUE A TOUS!**

RESERVATION OBLIGATOIRE VIRGINALENFETE@GMAIL.COM

10€/EMPLACEMENT - FACEBOOK : VIRGINALENFETE

PETIT TRAM WWW.ITTRECULTURE.BE

Date de parution le 05/04/2018 Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A S B L 36, rue de la Montagne à 1460 lttre Tél: 067/64 73 23 e-mail: info@ittreculture.be ment 10 euros/ar Editeur responsable : Nathalie Lourtie Bureau de dépôt : 1400 Nivelles Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du

Vos articles doivent être rentrés pour le 25 du mois qui précède la parution au plus tard de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution:14/05/2018

Le Petit Tram Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information Rue de la Montange 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre ment : 20 euros/an à verser au compte

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, éco-nomiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du jou

Le Comité de relecture accompagne, gère la page expression il est composé de Marc Dubois Claude Debrulle, Hélène de Schoutheete, Fiona Buidin, Nathalie Lourtie et Doris Bertau. Conseil d'Administration du C.L.I.:

Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Mohamed Tikri, Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de Schouttheete, Sophie Peeterbroeck Représentant de la Province : Steeve Fontaine Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Claire Lemaître, Michèle Counson, Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Didier Verboomen, Pierre Baudelet et Fiona

Ont collaboré à ce journal Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden Graphisme : Pascale Goffaux Coordination: Ludovic Devriendt Rédaction: Ludovic Devriendt, Nathalie Lourtie, Karim Sarton.
Journalistes en herbe : Daniel Decamps Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles. Photos : Centre Culturel d'Ittre Impression : Imprimerie Delferrière Nivelle

Merci à nos correcteurs du mois : Claire Lemaître



Un démarrage « à chaud » pour la Joëlette aux Grands-Feux... malgré le grand froid!

Deux Joëlettes, une sorte de fauteuil mono-roue tout terrain pour personne handicapée, étaient présentes à cette édition des Grands-Feux. Prêtées par l'association Chemins de Traverse, elles ont permis à plusieurs personnes de participer « de manière différente » à cet événement festif et culturel.



Voici un petit aperçu de « l'expérience Joëlette » à travers le témoignage de deux personnes qui ont participées à l'aventure : Annie Cornil, qui était assise sur l'engin lui permettant de participer à la balade et Gilles Bastin qui poussait, tirait ou guidait la machine en compagnie d'autres bénévoles et de sa famille.

Qu'avez-vous apprécié dans cette édition des Grands-Feux? Qu'avezvous trouvé mieux ou moins bien que les années précédentes si vous aviez déjà participé?

Annie : Je suis mal tombée vis à vis du temps ! Il faisait tellement froid que nous ne sommes pas restés longtemps pour assister aux animations le long du parcours. On a essayé de se réchauffer tant bien que mal à la charrette à pecket. La soupe nous a aussi fait beaucoup de bien. Sinon, les gens étaient très sympas et les animations que nous avons vues dans la grange étaient très bien.

Gilles : C'est toujours agréable de participer à un événement local. Les rencontres, les retrouvailles, mais aussi le côté « nature », avec la promenade, les grands feux ... C'est une chance d'avoir de tels paysages encore préservés dans notre région! Et c'est un plaisir de découvrir de nouveaux chemins, sentiers. J'ai apprécié les passages à travers champs, toutefois j'ai était un peu trop « résidentielle ». pas eu beaucoup de réactions, de

aventure ? Était-ce intéressant d'avoir recours à la Joëlette pour ce type d'événement?

Annie: De mon point de vue, je ne vois pas comment ne pas utiliser la Joëlette pour les grands feux! C'est le seul moyen, pour moi, de pouvoir faire la ballade et d'assister aux animations le long du parcours.... Ou alors, il faudrait installer toutes les activités à proximité d'un chemin carrossable, facilement accessible.

Gilles : L'expérience de la Joëlette a apporté une dimension supplémentaire à la balade. Ça permet d'associer quelque chose de plus ouvert, de plus grand. Et ça m'a permis de rencontrer de nouvelles personnes, André, Annie,... des gens du coin. Ca créé des liens en dehors du cercle d'amis! Et puis, c'était bien de le faire avec les enfants, il y avait un côté didactique en plus.

Avez-vous pu faire de belles rencontres grâce à cette organisa-

Annie: La rencontre avec les cadets de la marine était sympa. Ils sont venus me trouver avant même l'arrivée des Joëlettes pour discuter un peu. J'ai revu André qui est ami. Et puis, j'ai fait la rencontre de Gilles et de sa sympathique famille. C'était très chouette! Ca faisait un peu oublier la froitrouvé que cette année, la ballade deur! Par rapport au public, il n'y a Comment avez-vous vécu cette questions, à propos des Joëlettes.

Mais bon, j'étais déjà bien entouré par au moins cinq personnes en permanence. Et puis, il faisait froid... Peut-être que dans d'autres circonstances, les interactions auraient été plus nom-

Gilles: Des gens nous ont aidés pour les montées, pour passer certains obstacles, pour nous diriger dans l'obscurité... A un moment, on a coupé à travers champs et avec l'aide de certains, on a même soulevé la Joëlette au dessus d'un fil de fer barbelé! Je pense que les gens apprécient de participer à ce genre de soutien. Et puis, ça créé des occasions pour discuter, se rencontrer...

Voyez-vous d'autres activités ou vous pensez qu'il serait intéressant de proposer la Joëlette?

Annie: Ce serait sympa d'en disposer pour la procession du 15 aout... Pour les balades ornithologiques, ce serait super aussi. Sinon, les Joëlettes seront déjà présentes ce 21 avril, au complexe sportif de Virginal, pour la Journée sportive paralympique!

Gilles: J'ai trouvé assez chouette de faire la balade en Joëlette avec les enfants. Peut-être serait-il intéressant de faire quelque chose avec les écoles?

Encore un grand merci à tous les bénévoles, à Chemin de Traverse, à La Sapinière, au Corps Royal des Cadets de Marine d'Ittre, à L'Appuie-tête, à la ferme de Bie, qui ont permis la réalisation de ce beau projet!



Karim Sarton

Disponibilités de l'Espace Bauthier

La salle du 2ème étage de l'Espace Bauthier (Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre), destinées à des ateliers ou des réunions pour les associations de nos villages, est encore disponible certains jours de la semaine. Mercredi (journée et soir) Samedi (toute la journée) Dimanche (après-midi). Si vous êtes intéressés par la salle pour l'une de vos activités, contactez Marie au 067/64.73.23 marie@ittreculture.be

Un totem pour « Kunstenbo(!)s des Arts »

Cette année encore, le Centre Culturel d'Ittre participe à l'organisation du « Kunstenbo(!)s des Arts »! Une rencontre culturelle et festive, entre publics francophones et néerlandophones, qui aura lieu le lundi 21 mai, entre 13h et 18h, au parc de Lembeek, carrefour entre nos différentes communautés.

Un appel à participation créative Les totems, qui devront être décoest lancé dans les communes qui participent au projet!

Il s'agit de créer 12 totems géants (plus de 2m!) pour baliser chaque lieu de spectacle dans le parc de Lembeek le 21 mai prochain.

Chaque association participante recevrait une structure, en treillis de poule, à décorer de manière assez libre (voir la fiche technique en fichier joint).

exposition en juin au Centre Culturel de Tubize. Nous avons pensé que cet atelier créatif, amusant et assez libre, qui ne nécessite pas d'énormes res-

sources pour être mis en place,

pourrait, peut-être, s'intégrer dans

rés au plus tard pour le 10 mai,

seront utilisés le jour de la mani-

festation et feront l'objet d'une

le programme de vos stages de Pâques/Printemps ?!! Qu'en dites-

Si vous êtes intéressés, pourriezvous, s'il vous plait, me contacter par mail, Facebook ou téléphone pour que nous nous organisions au mieux ?!!



Karim Sarton





Des Grands Feux sous zéro...



Il fallait bien du courage pour venir aux Grands Feux d'Ittre cette année. Une vague de froid sans précédent s'était abattue sur une partie de l'Europe (apparemment, nous n'avions plus eu si froid un 17 mars depuis 1909!). Si les températures avoisinaient les -3°c en soirée, il fallait aussi compter sur un vent puissant qui descendait la température ressentie aux environs des -10°c!

C'est probablement une des raisons qui ont fait que le bonhomme hiver a, à nouveau et sans aucune hésitation, été condamné au bucher par les participants.

Un parcours particulièrement difficile donc, avec des brulots soufflés et des abris qui sont emportés par le vent, des pompes à bière et des arrivées d'eau qui gèlent, des animations annulées ou déplacées à cause des intempéries, des difficultés d'allumage de certains feux... Malgré cela, près de 700 promeneurs ont participé à l'événement. Un public courageux que nous tenons à remercier pour

sa fidélité.

Mais la beauté de l'édition 2018 des Grands Feux réside particulièrement dans ses 170 artistes et bénévoles qui ont bravé le froid et le vent pendant plusieurs heures (ou plusieurs jours pour ceux qui ont monté et démonté). Bravo et merci à eux pour avoir résisté et trouvé des solutions aux nombreuses complications qui se sont ajoutées à l'organisation. Enfin, merci à la centaine d'enfants de la Chorale des Grands Feux qui ont dû affronter les éléments, et dont la fumée a écourté prématurément le concert. Afin de les mettre en valeur, une vidéo de leur concert sera enregistrée et

Enfin, merci à la famille De Bie de nous avoir accueillis dans sa

Rendez-vous le samedi 16 mars 2019 pour la prochaine édition. Elle sera chaleureuse et ensoleillée. Promis!



Ludovic Devriendt



Une nouvelle édition du Salon des artistes ittrois est en préparation

Vous souhaitez y participer ? Faites-vous connaître du Centre culturel!

Du 15 septembre au 7 octobre tout le monde, dans cette éditionl'Espace Bauthier accueillera une nouvelle fois les

festé leur volonté de s'exposer. Ce Salon des artistes ittrois se veut un véritable lieu de rencontre, d'échange et de découverte autour du travail de femmes et d'hommes qui souhaitent venir à la rencontre du public et se

confronter à son œil critique. Vous êtes artiste et vous habitez Ittre, Virginal, Haut-Ittre ou Fauquez ? Quelle que soit votre technique (peintre, sculpteur, graveurs, photographes,...) et quels que soient les matériaux utilisés (pigments, collages, bois, pierre, matériaux de récupération, ...) n'hésitez pas à nous contacter pour présenter votre travail. Nous veillerons à faire de la place pour

ci ou dans la suivante.

artistes ittrois qui auront mani- Il vous suffit d'envoyer votre dossier pour le mardi 15 mai 2018 au plus tard à nathalie.lourtie@ittreculture.be ou d'en déposer une copie Centre culturel d'Ittre, Espace Bauthier, 36 rue de la Montagne à Ittre.

> Ce dossier comprendra vos coordonnées complètes, un curriculum vitae reprenant votre cheminement artistique, quelques photos de vos œuvres.

Information: Centre culturel d'Ittre 067/64 73 23 nathalie.lourtie@ittreculture.be

Le souper de **Jean-Claude Brisville**

Du mercredi 18 avril au dimanche 13 mai à 20h30

Théâtre de la Valette

6 juillet 1815, minuit. Hôtel particulier de Talleyrand, ministre des affaires extérieures sous le Premier Empire et Fouché, ministre de la police. Napoléon a abdiqué...On s'interroge sur la nature du gouvernement à donner à la France. Fouché s'est rendu à l'invitation de Talleyrand pour y parler affaires et surtout du destin de la France. Entre deux plats, deux hauts dignitaires révèlent, à demi-mot, leurs crimes, leurs trahisons, leurs intrigues.

Une rencontre, un échange, un duel..en tous cas une belle passe d'armes entre Léonil Mc Cormick et Pierre Pigeolet.

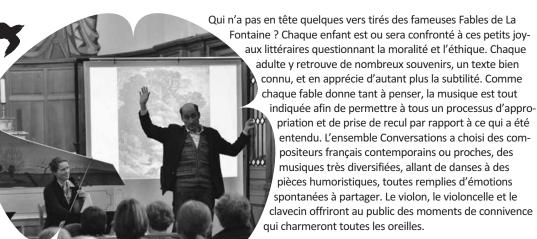
Une fin de saison en toute finesse et amitié. Mise en scène de Michel Wright.

£ 27 Entrée: Adulte: 17€ Senior: 15€ Etudiant: 10€ / Abonnement 5 spectacles: Adulte: 75€ / Senior: 65€ Etudiant: 40€

Quand, de la Fontaine, coule la musique **Par l'ensemble Conversations**

Dimanche 22 avril à 17h

Musique Class'Ittre - Palais de Plume - Centre Culturel d'Ittre



Entrées : 15€ ou 12€ (étudiants/seniors) Prévente : 12€ ou 8€ (étudiants/seniors)



Ciné soupe :

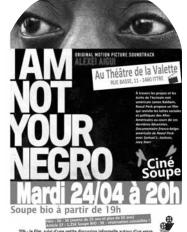
Mardi 24 avril à 20h

Centre Culturel d'Ittre - Théâtre de la Valette

À travers les propos et les écrits de l'écrivain noir américain James Baldwin, Raoul Peck propose un film qui revisite les luttes sociales et politiques des Afro-Américains au cours de ces dernières décennies. Documentaire franco-belgo-américain de Raoul Peck avec Samuel L. Jackson, Joey Starr - 94 min. - VO ST FR

Entrée : 5€ - 3€ (étudiants et seniors) Soupe à 19h : 5€ (sur réservation)





Chapelle de Verre 100 rue A Brancart 1460 Fauquez

067/64 88 93 www.chapelledeverre.be info@chapelledeverre.be

Heptone

7 rue Haute - 1460 lttre 0488/476 905 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com

L'Etable d'Hôtes 4B rue de Tubize 1460 Virginal 067/78 06 70

Filippo Bianchini quartet (jazz)

Dimanche 22 avril à 17h Heptone

Le quartet vient nous présenter leur nouveau disque intitulé "Le Voyage". "Servi par de magnifiques arrangements, cet hommage à la musique de Salvatore Adamo ne vous laissera pas indifférent. À travers ce disque, c'est un bien beau voyage que nous propose Filippo Bianchini, admirablement entouré dans ce dernier opus."- Eric Legnini Filippo Bianchini: saxes / Nicola Andrioli: piano / Jean-Louis Rassinfosse: contrebasse / Armando Luongo: batterie



Entrée: 12€ / 10€ (étudiant/prévente par virement : infos sur le site)

Stone Mama (Concert acoustique)

Vendredi 27 avril à 21h30 L'Etable d'Hôtes



Ce duo acoustique bruxellois revisite avec talent les plus grands classiques rock, pop et soul en vous faisant danser au son virtuose de la guitare d'Uncle Jay et la chaleur incomparable de la voix de Stone Mama...

Entrée : 10€ Table d'hôtes avancée à 19h Réservations repas au 067/78 06 70

Nicolas Hauzeur

Samedi 28 avril à 20h30 La Chapelle de Verre





Entrée: 15€ / étudiant: 10€

Centre Culturel d'Ittre

(Coordination) 36 rue de la Montagne 1460 lttre 067/64 73 23 info@ittreculture.be

www.ittreculture.be

Caravane Gipsy

Rue Bruyère de Virginal 1 1460 lttre 0472/85 25 01 info@lacaravanegipsy.be www.lacaravanegipsy.be

mélodies de

Transylvanie, Bulgarie et Grèce. Infatigable

violoniste et rassembleur de musiciens,

Nicolas Hauzeur par-

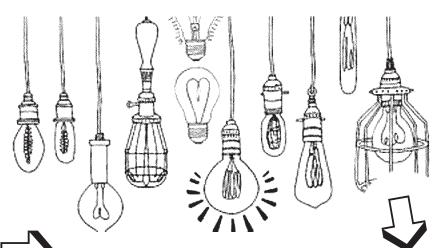
court depuis plus de

20 ans les répertoires

d'Europe centrale et

des Balkans, dont il

letable@letabledhotes.be www.letabledhotes.be











Alain Pierre : Tree-Ho ! (jazz)

Dimanche 29 avril à 17h Heptone

Le groupe présente les compositions d'Alain Pierre sous un nouveau jour avec force, dynamisme et contrastes. Tree-Ho!, un groupe frais, fougueux et haut en couleurs!

« Une musique à l'image de ses interprètes : com-

plice et rayonnante de vie... a joyful breath. » Claude Loxhay, Jazzaroundmag (Janvier 2016) Alain Pierre: guitares, compositions / Félix Zurstrassen: basse / Antoine Pierre: batterie

Entrée : 12€ / 10€ (étudiant/prévente par virement : infos sur le site)



Concert de Mathilde Renault (Chanson française)

Vendredi 18 mai à 21h30 L'Etable d'Hôtes

Après avoir enchanté le Botanique, les Ardentes, le Brussels Summer Festival, les Francos de Spa, Mathilde Renault nous revient au piano et au chant avec son single «Lucky Number» et de nombreuses vidéos live qui font mouche sur la toile. D'une voix profonde et sensible, elle nous livre un album à fleur de peau...

Une folk-jazz dans la lignée de London Grammar, Mélanie de Biasio et Agnes Obel. Entrée : 10€ Concert à 21h30 Table d'hôtes avancée à 19h Réservations repas au 067/78 06 70



Soiré Babelstal : "King of the Belgians" Film de Peter Brosens & Jessica Woodworth

Vendredi 4 mai à 21h L'Etable d'Hôtes



Le Roi des Belges Nicolas III est en vi-site d'Etat à Istanbul lorsque tout à coup, son pays se désagrège : la Wallonie déclare son indépendance ! Le roi est obligé de rentrer immediatement afin de sauver son royaume. Malheureusement, une éruption solaire puissante empêche toutes formes de télécommunication et toute circulation aérienne. Le roi et son entourage sont dès lors coincés à Istanbul. Avec l'aide d'un cinéaste britannique et d'une troupe de chanteuses bulgares, ils parviennent, incognito, à s'échapper de la Turquie,. Ainsi commence une odyssée à travers les Balkans au cours de laquelle le Roi découvre le monde tel qu'il est et...lui-même. Soirée Babelstal pour faire découvrir au Sud des films du

Entrée : 5€ Projection à 21h Table d'hôtes avancée à 19h Réservations repas au 067/78 06 70

Kunsten bo(i)s des arts



Lundi 21 mai Kasteelpark à Lembeek

7 Centres Culturels, 5 francophones (Rebecq, Tubize, Braine-le-Château, CCBW et Ittre) et 2 néerlandophones (Beersel, Halle) organisent ensemble une grande fête-rencontre. Au menu un circuit de promenade avec une quinzaine de haltes culturelles (musique, théâtre, cirque,...), mais aussi, des

bars, des produits du terroir,
Avec le soutien des communes
associées, de la province du
Brabant Wallon, Vlaams Brabant et
l'accord de coopération culturelle
entre la Flandre et la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

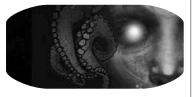
Entrée : gratuite





Samedi 5 mai à 20h Zik Zak

Impossible de vous dévoiler déjà l'affiche. Mais comme de coutume, le Zik Zak mettra les petits plats dans les grands pour faire vibrer la fibre « Metal » qui est en vous ! nfo: www.zik-zak.be



Léa Castro quintet (jazz international)

Dimanche 6 mai à 17h Heptone

L'esthétique de ce quintet français se situe à la croisée des chemins entre jazz, pop (Beatles, Nick Drake,...) et world music (Espagne, Orient,...). Formé en 2013, le groupe réunit de jeunes musiciens, aussi fougueux que talentueux : Rémi Fox, lauréat Jazz à Vienne 2015, Alexandre Perrot, premier prix de soliste Jazz à la Défense 2016 et Ariel Tessier, premier prix de soliste Jazz à la Défense 2010 et 2011.

Léa Castro : chant / Antoine Delprat : piano, violon / Rémi Fox : saxes / Alexandre Perrot : contrebasse / Ariel Tessier : batterie

Entrée : 12€ / 10€ (étudiant/prévente par virement : infos sur le site)

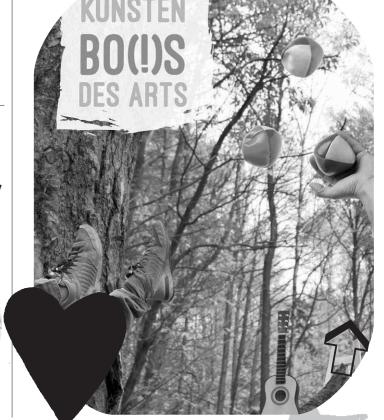
ment : infos sur le site



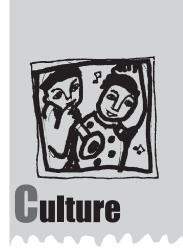
Musée Marthe Donas 36 rue de la Montagne 1460 lttre 0471/216 388 info@museemarthedonas.be www.museemarthedonas.be

Musique Class'Ittre
Carine de Lichtervelde
0475/448 190
carinedelichtervelde@gmail.com

Théâtre de La Valette 13 rue Basse 1460 lttre 067/64 81 11 lavalette@skynet.be www.lavalette.be **Zik Zak**28 rue de Tubize
1460 lttre
0476/530056
www.zik-zak.be
annick@zik-zak.be



Cinéma chansons Jazz Classique Culture



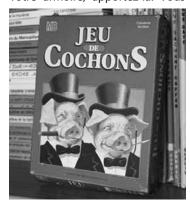
Café Truc d'avril

Le mercredi 18 avril, le Café Truc invite les grands et petits enfants à un spectacle de contes, en musique et chansons : Au printemps du monde! Des histoires jouées, dansées et chantées sur le réveil de la nature, la magie du printemps et des contes des origines. Écoutez l'histoire des animaux qui apprivoisèrent le feu et du mouton qui fit naître un oasis au milieu du désert. Contes et chansons collectées et originales pour un public de 4 à (9)8 ans! Après 45 minutes de plaisir, le chapeau tournera pour les artistes, Olivia De Briey et Simon Laffineur.



C'est à 17h00 tapantes mais les portes ouvrent dès 16h00, comme tous les mois. Dès la fin du spectacle, avant de rejoindre leurs chaumières, les familles pourront se restaurer avec de la soupe, du pain et un petit pot de beurre.

Pour continuer la soirée, les plus grands sont conviés à des parties endiablées du classique jeu de cochons! Que vous soyez plutôt groin-groin, trotteur, tournedos ou bajoue, il y en a pour tous les goûts! Si une de ces fameuses petites boîtes noires traîne dans votre armoire, apportez-la. Vous



ne savez pas de quoi on parle? Visitez la page facebook du Café Truc pour un avant-goût!

Et sinon, venez tout simplement prendre un verre, manger une crêpe, papoter et profiter de l'ambiance chaleureuse du Café Truc.

Bienvenue à tous de 16h à 23h dans les locaux mis à disposition par l'asbl Soie-là (merci !), 38, rue Les Hauts Du Ry Ternel à Haut-Ittre. Parking à l'arrière de la salle communale de Haut-Ittre au 13, rue Les Hauts Du Ry Ternel. Marchez ensuite jusqu'au n°38 et suivez les bannières! Et ce par respect pour les habitants de la rue.

Infos: cafetruc.ittre@gmail.com facebook «Café Truc Ittre» 0477/06 69 97





À part ça, le Café Truc cherche un lieu sur Virginal, Ittre ou Haut-Ittre pour garer sa caravane aux mensurations de rêve: longue et élancée, de couleur framboise réjouissante! Elle habillera avantageusement votre garage, votre cour ou votre jardin entre chaque événement du Café Truc ou d'autres associations! Si vous avez ou connaissez un lieu prêt à l'accueillir, même un garage à louer, faites-nous un petit signe et nous vous contacte-

Pour la faire sortir et l'utiliser comme bar ou petite cuisine pour un de vos événements associatifs, faites-nous signe aussi!

La liberté d'association est-elle menacée ?

« Un Centre Culturel est un lieu de réflexion, de mobilisation et d'action culturelle par, pour et avec les populations, les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs d'un territoire. » article 4 du décret du 21 novembre 2013 relatifs aux centres culturels.

C'est à ce titre que nous souhaitons vous relayer un appel à pétition lancé à l'initiative de la Fédération des Maisons médicales et soutenu par de nombreux acteurs du monde associatif dont le secteur socio-culturel.

Quelques explications.

Projet du gouvernement fédéral

Considérant que la majorité des asbl ont une activité économique, le gouvernement fédéral souhaite ne plus les différencier des sociétés commerciales et propose donc une intégration de la Loi de 1921 sur les asbl dans le Code des sociétés commerciales.

Une vision qui touche de manière fondamentale à l'identité, aux valeurs et au fonctionnement du secteur non-marchand, et cela à une époque où plus que jamais, nous avons besoin d'un secteur associatif fort, «différencié», porté par des citoyens engagés.

Si certaines de ces associations ont, de fait, une activité économique(les piscines, les théâtres,...), leur but n'est pas celui du profit, contrairement aux sociétés commerciales.

Une crainte : le désengagement des pouvoirs publics

L'ouverture totale à des activités de nature commerciale fait aussi craindre un désengagement des pouvoirs publics en termes de subvention. Si la Loi autorise largement demain de telles pratiques, ne faut-il pas craindre que les subsides accordés aux ASBL pour soutenir une activité à profit social se trouvent réduits par des pouvoirs publics souvent désargentés et sous pression ?

Intimera-t-on demain aux ASBL d'aller chercher sur le marché le complément de subventions déjà insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins ?

La marchandisation de la santé, de la culture, de l'enseigne-

Pour beaucoup d'acteurs, c'est la marchandisation en cours des soins de santé, de la culture ou de l'éducation qui trouve son point d'orgue dans cette proposition inacceptable.

Pour eux, il n'est effectivement pas cohérent ni pertinent que les activités comme la santé, la culture, l'enseignement, l'accompagnement social, les petits clubs sportifs... soient mis sur un pied d'égalité avec l'extraction minière, les banques et les usines qui assemblent les voitures. C'est l'ensemble de la société qui en paierait le prix.

La liberté d'association en danger.

En Belgique, quelques 60.000 associations sans but lucratif, portées par milliers de travailleurs et des centaines de milliers de bénévoles, participent avec force à la création et à la défense de lien social et de

solidarité dans notre société. Intégrer la loi 1921 sur les asbl dans le Code des sociétés commerciales mettra cette liberté d'association en danger. Car alors qu'aujour-d'hui il est plutôt simple et aisé pour chacun de créer une association, il en va tout autrement pour créer une entreprise commerciale.

Le code des entreprises est très complexe. Il y a fort à craindre que les personnes qui souhaitent s'associer pour mener une action désintéressée renoncent au statut d'ASBL au vu de la complexité, réelle ou supposée, d'un code plus contraignant qui compte plusieurs centaines de pages.

À moins qu'elles soient simple-

ment découragées et renoncent à leur projet associatif!

Vous souhaitez en savoir plus à ce sujet ? Voici nos sources : http://astrac.be/touche-pas-a-

mon-asbl/

http://www.cessoc.be/system/files /le_droit_de_s039associer_en_dan ger_signez_la_petition_/carte_bla nche_asbl.pdf

AND AND

Nathalie Lourtie

Pétition « Touche pas à mon asbl! »

Vous faites partie d'une ASBL, vous êtes sympathisants, vous utilisez leurs services, et vous êtes convaincus que la notion de «non profit» est importante...?

À l'initiative de la Fédération des Maisons médicales, une pétition a été lancée pour vous permettre de manifester votre désir de voir les ASBL continuer à être régies dans une Loi qui lui est propre, indépendante du code des sociétés commerciales.

Pour y participer : http://astrac.be/touche-pas-a-mon-asbl/



«Pourparlers»

En partenariat avec le Centre Culturel d'Ittre, Philippe Casterman, conteur depuis belle lurette, vous propose son atelier de pratiques du *Récit*. Celui-ci aura lieu un jeudi sur deux à 19h45' au Centre Culturel d'Ittre, 36 rue de la Montagne à 1460 lttre.

Cet atelier s'adresse aux adultes, jeunes... ou pas.

...nous pouvons tous raconter une histoire, c'est juste une question de rythme, d'imaginaire, de présence, de connexion, d'audace, de connaissance, d'humour, de détermination et de poésie... Vous voyez ? C'est TOUT simple!

Quelques préjugés ;

Raconter en public ? J'en suis complètement incapable !

Sans texte? Vous êtes dingue, c'est impossible. . .

Les Contes, ça c'est pour les gosses, pfff

Quoi ? Déjà raconter tout(e) seul(e) c'est un monde, mais à plusieurs, alors ça, non! Etc... etc...

À l'atelier «Pourparlers», très vite toutes ces croyances sont bousculées, on apprend la confiance en soi, on se marre. Parfois, on s'étonne.

Curieux et curieuses, bienvenue.

PAF 12 euros/atelier

Pourparlers 0477/968753 kelagueule@outlook.com

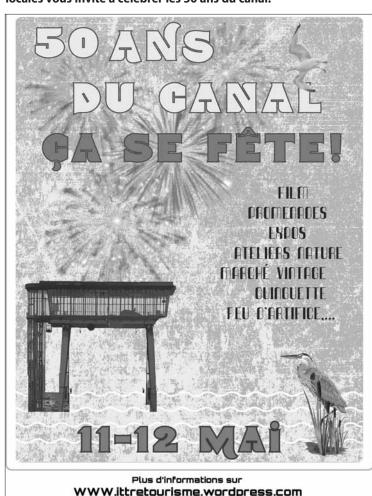
Quand, de La Fontaine, coule la musique!

Par l'Ensemble Conversations

UN CONCERT DE MUSIQUE CLASS'ITTRE LE DIMANCHE 22 AVRIL A 17H AU PALAIS DE PLUME (RUE HAUTE 8-ITTRE)

50 ans du canal, ça se fête!

Les 11 et 12 mai, le Syndicat d'Initiative d'Ittre en collaboration avec de nombreuses associations locales vous invite à célébrer les 50 ans du canal.



Pour cet anniversaire nous vous proposerons différentes activités qui raviront petits et grands.

Le ton sera donné le vendredi soir par la projection du film de Robert Henno: « Si un vieux canal m'était conté » qui met en valeur la biodiversité de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles.

Nous continuerons les festivités, le samedi, par des promenades pédestres guidées, des ateliers nature, des expositions et des visites guidées de l'écluse. Nous vous emmènerons en bateau à la découverte du canal. Pour animer cette journée, un marché vintage nous transportera 50 ans en arrière.

Nous clôturerons la journée par une guinguette « années 60 » agrémentée en fin de soirée par un feu d'artifice sur le canal.

Pour plus d'infos rendez-vous sur notre site: https://ittretourisme.wordpress.com/





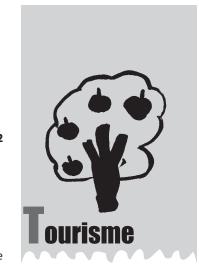


Promenade de printemps à Haut-Ittre

Rejoignez-nous le dimanche 22 avril pour une balade à la découverte de la campagne de Haut-Ittre. Cette promenade accompagnée de 8 km vous est proposée par le Syndicat

Nous vous attendons à 14h00 devant l'église Saint Laurent (Rue de l'Eglise 13, 1461 lttre).

d'Initiative d'Ittre.





Yogittre

découvrir

Le Yoga & la Méditation

En douceur vous pourrez venir vous initier à ces techniques de découverte de Soi dans le respect du corps et vers la maîtrise de l'esprit.

Comment?

Par la pratique en conscience, de mouvements dont le corps a besoin, d'étirements progressifs, de respirations, ainsi que de méditation guidée et de relaxation.

Propose dès ce printemps de Ces techniques vous permettront de vous libérer des tensions, de gérer le stress au quotidien, de vous ressourcer en énergie vitale et d'évoluer vers un mieux-être durable.

> Apprendre à maîtriser les pensées et les émotions, à vivre le moment présent, par mise en mouvement consciente du corps, voilà où ce cours de Yoga et Méditation vous mènera.

Séances adultes & ados:

- Le mardi de 18h30 à 20h
- Le jeudi de 20h à 21h30

- · Séances individuelles ou en couple: sur demande
- Séance spéciale Séniors (à partir de 50 ans):
- Le mardi de 11h à 12h15 (salle Colibri à Huleu).

info & inscription **ASBL Yogittre** 0474/308 108 www.yoga-reiki.be kathleengoffart2@gmail.com



2 pratiques pour enchanter notre vie au quotidien La CNV: une communication naturelle et vivante! Conférence - expérimentation échanges Mercredi 18 avril 2018 de 19 h à 21 h Ittre

La CNV, comme un art, un instrument de musique ou un sport, demande de l'entraînement pour devenir habituelle et nous permettre de vivre les relations de qualité avec soi, les autres et les événements de la vie.

Vous avez envie de vivre plus de paix en vous et autour de vous, de prendre du recul et de changer le regard sur les évènements de la vie quotidienne?

Face aux situations de la vie, la CNV nous invite à être à l'écoute de ce qui se vit en nous, à nous exprimer en authenticité et à choisir les actions dans le respect de nous-même et de l'autre.

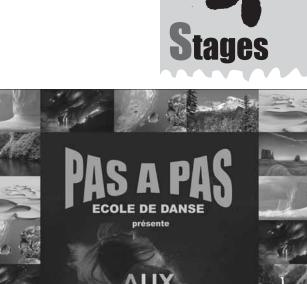
Venez découvrir et expérimenter l'alchimie de la CNV couplée à des techniques de lâcher prise, d'ancrage, de rire avec l'élan du cœur! Dominique Gilkinet : formatrice certifiée en Communication NonViolente, formée à l'entrainement de groupe à la méditation pleine conscience, au braingym, en formation à la transformation par les constellations familiales. www.cnvetpleineconscience.be

Ingrid Daschot: Animatrice "yoga du rire", formée à la pleine conscience, clown inter-rieur, l'improvisation théâtrale, initiée à la CNV en 2004, transmettrice et animatrice de groupes de pratique depuis 2012. www.laviensoi.be

Information: Ingrid 0497 842 878 20 places Inscription obligatoire: ingrid.daschot@scarlet.be PAF: libre et en conscience

Lieu: Centre Paramédical Colibri Espace de développement personnel

Rue Fauquez, 13 - 1460 Ittre







Calendrier

AVRIL

Jusqu' au Samedi 26 Mai 2018 PETIT MUSÉE DE CATHY COEZ

La Chapelle de Verre (100, rue Arthur Brancart 1460 lttre)

Org: La Chapelle de Verre Infos: 067/64.88.93 info@chapelledeverre.be www.chapelledeverre.be

Jusqu' au Dimanche 13 Mai 2018 FRANCINE HOLLEY. LA MUSIQUE DU REGARD (EXPOSITION TEMPORAIRE)

Le jeudi et le samedi de 13h à 17h, le dimanche de 11h à 17h. Musée Marthe Donas Org: Musée Marthe Donas Infos: 0471/21.63.88 info@museemarthedonas.be www.museemarthedonas.be

Vendredi 06 Avril 2018 - 20:00 VOLT SELECTOR + ALK-A-LINE

ZIK-Zak (28, rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: Zik-Zak Infos: 0476/53.00.56 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be

Dimanche 08 Avril 2018 - 08:00 MARCHE POINT VERT ADEPS

Salle polyvalente de Virginal Org: L'ARC d'Ittre Infos:Thierry Wijns: 0476 855 746

Dimanche 08 Avril 2018 - 08:00 BROCANTE VIRGINAL

Plateau du Tram à Virginal Org: VEF (Virginal en fête) Infos: 0498/07.12.20 virginalenfete@gmail.com

Samedi 14 Avril 2018 - 18:30 FESTIVAL PATROCK Zik-Zak

Org: Patro de Virginal - Zik-Zak et Centre Culturel d'Ittre Infos: 0476/53.00.56 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be

Dimanche 15 Avril 2018 - 10:00 VIDE DRESSING DES DEMOI-SELLES

Salle polyvalente de Virginal Org: ASBL les demoiselles d'Agathe Pervenche Infos: 0498/07.12.20 agathe.pervenche@gmail.com

Dimanche 15 Avril 2018 - 14:00 REPAIR CAFÉ

Salle Planchette d'Ittre Org: Repair Café Infos: Florence - 0478/62.40.99 www.repaircafe.org

Mercredi 18 Avril 2018 - 16:00 CAFÉ TRUC

ASBL Soie Là Org: Café Truc Infos: 0477/06.69.97 cafetruc.ittre@gmail.com

Mercredi 18 Avril 2018 - 19:00 CONFÉRENCE "COMMUNICATION NON VIO-LENTE ET LÂCHER PRISE"

Centre Paramédical Colibri

Org: CNV "Communication naturel et vivante"
Infos: 0497/84.28.78

www.laviensoi.be

Du Mercredi 18 Avril 2018 au Dimanche 13 Mai 2018 - 20:30 LE SOUPER DE JEAN-CLAUDE

BRISVILLE
Théâtre de la Valette
(13, rue Basse - 1460 lttre)
Org: Théâtre de la Valette
Infos: 067/64.81.11
info@theatredelavalette.be
www.lavalette.be

Jeudi 19 Avril 2018 - 07:00 VOYAGE DES AINÉS À BASTOGNE

Bastogne Org: Conseil consultatif des ainés Infos: Arthur Deghorain 0475/59.86.05

Vendredi 20 Avril 2018 - 10:30 FABRICATON DE PRODUITS MÉNAGERS

Salle polyvalente de Virginal Org: PCS (Plan de Cohésion Sociale) Infos: 0484/63.30.38 pcs.ittre.be

Vendredi 20 Avril 2018 - 20:00 ROD TOGNONI "THE TASMANIAN DEVIL"

Zik-Zak (28, rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: Zik-Zak Infos : 0476/53.00.56 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be

Samedi 21 Avril 2018 - 10:00 PROMENADE DE PRINTEMPS

Org: SITI (Syndicat d'initiative d'Ittre) Infos: 067/64.87.74 siti.ittre@skynet.be

Samedi 21 Avril 2018 - 11:00 FANCY FAIR "STARS 80"

Salle du Lion d'Argent Org: Ecole libre de Ittre Infos : ecolelibreittre@skynet.be

Samedi 21 Avril 2018 - 12:00 5ÈME JOURNÉE PARALYMP'ITTRE

Centre Sportif
Org: Conseil consultatif de la
mobilité réduite et les conseils
consultatifs des sports
Infos: Françoise Peeterbroeck
s_peeterbroeck@yahoo.fr
jivisitewp@gmail.com

Samedi 21 Avril 2018 - 19:00 KINGS OF EDELGRAN + WILD SHELTER

Zik-Zak (28, rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: Zik-Zak Infos: 0476/53.00.56 annick@zik-zak.be

Dimanche 22 Avril 2018 - 08:00 MONTÉES ET DESCENTES DE VÉHICULES HISTORIQUES DE VIRGINAL

Rue de Tubize Org: Rotary Club Braine le Château et Ittre Infos : Jean Gascard 0475/43.33.48 gascard@gascard.be

Dimanche 22 Avril 2018 - 14:00 DÉCOUVERTE DE LA CAM-PAGNE DE HAUT-ITTRE

Eglise St Laurent à Haut-Ittre Org: SITI (Syndicat d'initiative d'Ittre) Infos: siti.ittre@skynet.be

Dimanche 22 Avril 2018 - 17:00 FILIPPO BIANCHINI QUARTET (JAZZ)

Heptone (7, rue Haute - 1460 lttre) Org: Heptone Infos: 0488/47.69.05 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com

Dimanche 22 Avril 2018 - 17:00 "QUAND, DE LA FONTAINE, COULE LA MUSIQUE » PAR L'ENSEMBLE CONVERSATIONS

Palais de Plume Org: Musique Class'Ittre - Palais de Plume - Centre Culturel d'Ittre Infos: 0475/44.81.90 carinedelichtervelde@gmail.com

Mardi 24 Avril 2018 - 20:00 CINÉ SOUPE : I'M NOT YOUR NEGRO

Théâtre de la Valette (13, rue Basse - 1460 lttre) Org: Centre Culturel d'Ittre Théâtre de la Valette Infos: 067/64.73.23 info@ittreculture.be www.ittreculture.be

Mercredi 25 Avril 2018 - 19:30 CONFÉRENCE SUR LES NOU-VELLES PRIMES ÉNERGÉ-TIQUES

Salle Planchette d'Ittre
Org: Conseil consultatif Energ'Ittre
Infos: energittre@gmail.com

Samedi 28 Avril 2018 - 11:00 FANCY FAIR " ZOOMANIA"

Ecole Libre de Virginal Org: Ecole libre de Virginal Infos : ecolelibrevirginal@yahoo.fr

Samedi 28 Avril 2018 - 18:00 BARBECUE DE PRINTEMPS

Salle polyvalente de Virginal Org: Ensemble pour Ittre Infos: Christian Fayt 0473/78.32.68

Samedi 28 Avril 2018 - 20:00 BJ SCOTT + SURPRISE Zik-Zak

(28, rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: Zik-Zak Infos: 0476/53.00.56 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be

Samedi 28 Avril 2018 - 20:30 NICOLAS HAUZEUR

La Chapelle de Verre (100, rue Arthur Brancart - 1460 lttre) Org: La Chapelle de Verre Infos: 067/64.88.93 info@chapelledeverre.be www.chapelledeverre.be

Dimanche 29 Avril 2018 - 10:00 ATELIER ÉCO-CRÉATIF : RECETTE COLLE DE FARINE ET CRÉATION DÉCO

Equinoa Org: Equinoa Infos: 0498/62.97.98 equinoa-asbl@hotmail.com

Dimanche 29 Avril 2018 - 17:00 ALAIN PIERRE : TREE-HO ! (JAZZ)

Heptone (7, rue Haute - 1460 lttre) Org: Heptone Infos: 0488/47.69.05 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com

MAI

Vendredi 04 Mai 2018 - 21:00 SOIRÉE BABELSTAL: "KING OF THE BELGIANS" FILM DE PETER BROSENS & JESSICA WOODWORTH

l'Etable d'Hôtes (4b rue de Tubize - 1460 Virginal) Org: L'Etable d'Hôtes Infos: 067/78.06.70 letable@letabledhotes.be www.letabledhotes.be

Samedi 05 Mai 2018 - 20:00 KRAKEN FESTIVAL (FESTIVAL METAL)

Zik-Zak

(28, rue de Tubize - 1460 Virginal)

Org: Zik-Zak Infos: 0476/53.00.56 annick@zik-zak.be www.zik-zak.be

Dimanche 06 Mai 2018 - 17:00 LÉA CASTRO QUINTET (JAZZ INTERNATIONAL)

Heptone (7, rue Haute - 1460 lttre) Org: Heptone Infos: 0488/47.69.05 asbl.heptone@gmail.com www.heptone.com

Du Vendredi 11 Mai 2018 au Samedi 12 Mai 2018 - 18:00 50 ANS DU CANAL

Ecluse 5F Org: SITI (Syndicat d'initiative d'Ittre) Infos: siti.ittre@skynet.be

Samedi 12 Mai 2018 - 10:00 JOURNÉE DE LA TERRE ET COMMÉMORATION DE LA NAKBA

Espace Bauthier
Org: PJPO
Infos:
marc.abramowicz@skynet.be





Nouveaux jeux et défis vous attendent!

Pour plus d'infos :

s peeterbroeck@yahoo.fr et jivisitewp@gmail.com

Conférence «L'évolution du comportement délinquant des mineurs dans la modernité»

par Monsieur Dominique DE Cette conférence est organisée FRAENE, criminologue, professeur

III R Culturel de Nivelles et avec le

Lundi 30 avril 2018 à 14h30 à la salle du Waux-Hall, place Albert ler

à Nivelles. La conférence sera suivie d'un échange de questions-réponses

échange de questions-réponses avec le public.

en partenariat avec le Centre Culturel de Nivelles et avec le soutien de la Wallonie Prix : 6€ : tarif plein – réduc-

Prix : 6€ : tarif plein – réductions : étudiants et demandeurs d'emploi.

Possibilité d'abonnement.

Info: 0476/290017







Paix juste au Proche-Orient Ittre

Journée de la Terre et commémoration de la Nakba 12 mai de 11h à 12h30 à l'Espace Bauthier – CLI

1948ISRAELRA







PROGRAMME:

- 11h Hommage autour de l'olivier devant Espace communal, Bauthier
- 11h30 à 12h30 Verre de l'amitié offert par la commune d'Ittre
- **Témoignages** : des amis Palestiniens parleront de leur expérience familiale de la Nakba et de leur engagement dans les combats d'aujourd'hui, suivi de questions-réponses dans le cadre d'un accrochage de quelques photos de la Nakba datant de
- Lunch convivial (au Restaurant le Saint Malo – Rue Catala, 113 à Virginal) Réserver par mail:

marc.abramowicz@skynet.be

⚠ REMARQUE

DE LA CRAINTE ET DE L'INJUSTI-CE D'ÊTRE TRAITÉ D'ANTISÉMITE SI ON CRITIQUE LA POLITIQUE D'ISRAËL ET LE SIONISME :

Israël n'est ni l'Afrique du Sud, ni l'Algérie, ni le Vietnam. Et que cela nous plaise ou pas, les Juifs ne sont pas des colonialistes ordinaires. Oui, ils ont souffert de l'Holocauste, oui nombre d'entre eux sont victimes d'antisémitisme. Non, ces faits ne leur donnent pas le droit d'exercer ou de poursuivre une politique de dépossession à l'encontre d'un peuple qui ne porte aucune responsabilité dans l'histoire de leurs mal-

Edward Said: Le Monde Diplomatique, Paris 1998

La Journée de la Terre :

REMARQUE QUI TIENT COMPTE Le 19 février 1976, le gouverne-

ment israélien annonça sa décision de confisquer 25 000 dunums (1 dunam = 1.0000 m2) de terresen Galilée.

À la suite de cette décision, les Arabes d'Israël répliquèrent par la grève générale le 30 mars 1976. Bilan de la journée : 6 morts, une centaine de blessés et des centaines d'arrestations.

Cette nouvelle confiscation marque un plan de judaïsation de la Galilée et le début du combat des Palestiniens d'Israël avec les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza et vice et versa.

La Nakba:

2018 : 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

2018 : 70ème anniversaire de la naissance de l'Etat d'Israël

2018 : 70ème commémoration de la Nakba, la catastrophe. Plus de 750000 Palestiniens en fuite et expulsés de chez eux par les milices et l'armée juives de 1948. Plus de 530 villages détruits. Assassinat de civils. Actuellement, plus de 5 millions de réfugiés palestiniens selon les chiffres des Nations Unies.

Pas de solution au conflit du Proche Orient sans reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens. Depuis 1948 Israël refuse de respecter la loi internationale et notamment à la résolution 194 votée par l'Assemblée des Nations Unies.

Depuis 1967 Israël refuse par une occupation militaire et une colonisation illégale et féroce de la Cisjordanie, de Jérusalem Est et de Gaza, de reconnaître les droits inaliénables du peuple palestinien à posséder un Etat libre et autono-

En Israël, les Arabes - Palestiniens, soit 20% de la population, vivent une situation d'injustice, d'apartheid, dans la plupart des aspects de leur existence. Ils ont la citoyenneté israélienne, mais non la nationalité de cet état qui se prétend celui des Juifs du monde entier.

Extraits des interviews des témoins palestiniens qui témoigneront le 12 mai prochain.

Hamdam Aldamari, coordinateur

de la Communauté palestinienne en Belgique (asbl): en 1948 ma famille a quitté notre village Arab aldamaira pour un camp de réfugiés à Tulkarem où je suis né. En 1967 nouvel exil vers la Jordanie. L'année passée, soit 50 ans après, je suis retourné pour la 1ère fois au camp près de Tulkarem et à mon village, où je n'ai retrouvé que des ruines.....

Rejae Barakat: en 1948 mon grand-père habitait à Jérusalem, recherché comme militant, avec mon père ils ont du fuit en Jordanie où je suis né. Mon grandpère maternel a été tué en 1938 à Hébron par la Hagana (future armée israélienne)...

Paix Juste au Proche-Orient Ittre

Le 12/05 de 11 à 12h30 **Espace Bauthier** 36 rue de la Montagne à Ittre



Petites nouvelles du Repair Café Ittrois

Le Repair Café de Ittre, chaque 3ème dimanche du mois de 14h à 17h à la Salle Planchette, Rue Planchette, derrière la Maison Communale, se porte vraiment bien. Nous sommes très contents de l'ampleur qu'il prend. Aussi bien fréquenté par des Ittrois que par des citoyens venus d'un peu plus loin : Clabecq, Tubize et environs.

Il redonne vie à vos objets!

Nos réparateurs sont toujours prets avec leurs expertises, leurs tenter de réparer ce qui semble ne de votre tondeuse ou de vos outils plus fonctionner ou être défec-

fière allure à vos vêtements et tissus (pas de placement de tirette).

Monsieur «vélo» remet sur «pied» compétences et expériences , à votre bicyclette, fait un entretien de jardinage.

Toute l'équipe de bénévoles est là Les couturières, nos véritables pour vous accueillir. Mais il y a une petites fées des doigts, redonnent tirelire pour nous soutenir, vous y

mettez ce que vous voulez, Il s'agit d'une participation responsable.

C'est aussi un moment d'échange et de rencontre dans une ambiance conviviale, en prenant un verre et un morceau de gâteau préparé maison par deux de nos béné-

Sovez les bienvenus au Prochain Repair Café, le dimanche 15 avril 2018 de 14H à 17H à la Salle Planchette.

Au plaisir de vous y rencontrer, toute l'équipe du Repair Café. Infos: Visitez notre page Face Book «repaircafeittre» ainsi que le site internet

http://www.repairtogether.be

Ou prenez contact avec Muriel au 0486.61.85.28 ou Florence au 0478.62.40.99



Petite annonce

Chloé Jacqmin jeune ittroise de 17 ans, souhaite partir au Maroc pour un voyage à but humanitaire. Demande soutien et don pour financer son voyage.

Détails sur www.okpal.com/voyagehumanitaire-au-maroc ou mail coco.lulu@live.be

«Y a de la joie!» - AVIS D'ANNULATION

Nous vous racontions dans le P'tit Malheureusement, pour des rai-Tram du mois de mars le déroulement d'un projet intergénérationnel mené avec le soutien du Service public de Wallonie à la résidence de l'Orchidée, en collaboration avec des jeunes élèves primo-arrivants de Bonvena (Amarrage asbl) et du Collège Saint-François d'Assise de Tubize. Nous vous invitions également à une après-midi festive pour partager avec nous le plaisir de cette rencontre inédite.

sons pratiques, nous sommes obligés de réduire le projet et d'annuler la représentation du 22 avril. Il aura cependant lieu à une autre date et rassemblera les familles des participants uniquement.

Nous aurons cependant l'occasion de vous en faire le récit lors d'un prochain article du P'tit Tram afin de partager avec vous les moments forts de l'événement.

Tessa Escoyer





Exposition temporaire du 24 mars au 13 mai Francine Holley. La musique du regard

MUSÉE MARTHE DONAS





Avril:

6e exposition des artistes brai-

Jusqu' 15/04/2018 - expositions Maison du Bailli Braine-le-Château

Eric Boschman, "Ni dieux, ni maîtres mais du rouge" 20 et 21/04/2018 20:00 spectacles

Centre culturel de Tubize Théâtre du Gymnase

In sacré mayeur!

20/04/2018 20:00 - théâtre Salle communale de Quenast

In sacré mayeur! 21 et 22 /04/2018 20:00

théâtre Salle communale de Quenast **Exposition Philipe Sève**

Jusqu' 22/04/2018 - expositions Moulin d'Arenberg, Rebecq

Ciné Junior: "Cars 3" 25/04/2018 14:30 jeune public

Salle communale de Quenast

La sorcière du placard aux balais

27/04/2018 11:00 ieune Centre culturel de Rebecq

Djizeusss Exposition and Monsters et Sko 04/05 > 03/06/2018

expositions Lieu: Moulin d'Arenberg, Rebecq

COORDONNÉES:

Centre Culturel de Tubize : http://www.tubize-culture.be Centre culturel de Rebecg: www.rebecqculture.be Association Braine Culture (Braine le Château) www.association-braine-culture.be



Une nouvelle association à Ittre THE NEW SURVIVORS asbl

THE NEW SURVIVORS asbl propose aux jeunes, garçons et filles à partir de 8 ans, un programme original destiné à les rendre responsables d'eux-mêmes et autonomes, capables de jouer un rôle utile dans la société par les outils mis en place. Nous voulons apprendre aux jeunes à s'engager et à se montrer fidèles à leur engagement, en fonction de valeurs humanitaires indispensables pour assurer la paix et la solidarité entre les êtres humains. Cela signifie que les jeunes, au sortir de leur expérience dans THE NEW SURVIVORS, seront en mesure:

- de se respecter et de se comporter dignement;
- de respecter chaque être humain sans discrimination ni préjugé;
- de protéger l'environnement; - de rejeter toute forme de violence;
- d'agir en individus responsables;
- de participer au développement de leurs compétences.

Vision

TNS contribue activement au développement de la jeunesse au sein d'une société moderne, ouverte, multiculturelle:

TNS est un choix séduisant d'activités de loisirs et d'épanouissement personnel et social; Est une association en croissance; Est un mouvement qui fait preuve d'unité et de solidarité à travers ses actions.

S'inscrire dans la promotion et le soutien du développement des jeunes dans leur intégrité afin qu'ils accèdent à tout leur potentiel en tant qu'individus citoyens actifs critiques et solidaires (CRACS) s'impliquant dans la société.

Valeurs

- 1. Respect: dans tous ses aspects et sous toutes ses formes;
- 2. Ouverture d'Esprit : À l'interne comme à l'externe, être ouvert aux idées nouvelles;

3. Esprit d'équipe:

Générer des comportements solidaires, coopératifs et responsables; Promouvoir le bénévolat et le leadership exercés au sein de l'association; Promouvoir le ress'engager à coopérer et à rechercher toute collaboration dans les questions qui le nécessitent, de manière à conforter l'association et à lui assurer les meilleures conditions d'avenir;

- 4. Expertise: Jouer un rôle de premier plan auprès des jeunes dans tous les domaines de l'aventure et de la survie:
- 5. Intégrité: Faire preuve de confiance, d'éthique, de transparence et de respect.

PEDAGOGIE

THE NEW SURVIVORS tente d'agir dans les quatre dimensions suivantes:

1. les capacités physiologiques (condition physique et résistance à la douleur et aux privations).

2. l'état psychologique (équilibre

- psychique, stabilité et niveau de confiance en soi) 3. le savoir-faire (compétences techniques, autonomie
- débrouillardise) 4. et la capacité d'analyse décisionnelle (sens d'anticipation des risques et de structuration des actions).

Le tout s'appuyant sur de la disci-

sonnes) et une rigueur contrôlée.

DES OUTILS

THE NEW SURVIVORS propose aux jeunes un programme original s'appuyant sur notamment sur: La nature et la faune / Les éléments (climat, feu, froid, météo...) / L'expérience (le vécu)/ La préparation, la sécurité, la prévention, l'anticipation/Les défis à relever et les obstacles à franchir / La survie (dans une dynamique sécure)/ L'action (faire, savoir faire...)/ L'apprentissage / La solidarité/ L'état d'esprit (facteur de résilience)/ L'alimentation et l'hydratation/ La protection (s'abriter, se vêtir, se protéger...) / La santé et l'hygiène (secourisme...)/La détermination (continuer et y arriver)/La communication et la signalisation (en cas de besoin ou de détresse par exemple) etc...

DES ACTIVITES JEUNES

Ces outils sont concrétisés par des activités tels que:

Des bivouacs / Des camps de survie/ Des camps d'activités diverses (marine, terre, aventure...) / Des WE de formations (secourisme, pect de l'autonomie de chacun, pline (respectueuse des per- incendie, survie, lecture de cartes,



préparation équipement...)

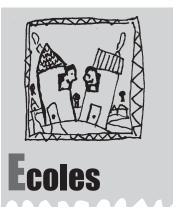
DES PARTENAIRES

Fort d'une équipe cadre compétente qui estime fondamentale de développer son réseau d'action, TNS peut se targuer d'avoir un réseau de partenaires. Mais notre premier partenaire sont les parents.

DES PERSPECTIVES

THE NEW SURVIVORS propose de développer chez les jeunes des outils leurs permettant de découvrir des métiers d'actions tels que: Les secouristes, la Défense, les forces de l'ordre, les pompiers, la protection civile, les unités d'élite, dans la sécurité...Ou également dans des métiers tournés vers la nature et l'environnement (garde forestier, guide nature...) Ou encore vers des métiers orienté vers les autres (acteurs sociaux)

The New Survivors TNS Rue de Clabecq 71460 Ittre Secrétariat : Christel 0499/60 15 34 **Responsable: Alain**



Ecole Libre d'Ittre Fancy-fair Stars 80 - Samedi 21 avril dès 11h

Au programme/ Het programma is

Rendez-vous/ afspraak à la salle du Lion d'Argent rue du Patronage à Ittre

11h00: Ouverture de Fête/Opening schoolfeest 11h30: Spectacles maternelles 12h15: Repas/maaltijd 14h45: Spectacles/Optreden

15h30: Goûter/vieruurtje 16h30 : Spectacles suite et fin/ Optreden slot en einde

18h00: Repas/maaltijd

Les bénéfices de notre fête d'école sont destinés à réaliser l'aménagement des locaux (rafraîchissement peinture, cour, classe, tableaux numériques, ...)

Si nous n'avons pas le bonheur de vous compter parmi nous, lors de notre fête, vous pouvez toujours soutenir notre projet en effectuant un don sur le compte de l'école au n°BE83001262854215 en indiquant en communication : « Préau et votre nom ». De winst van ons schoolfeest gaat naar de ver-

fraaiing van onze school (verf, klassen opfrissen, speelplaats, digiborden, ...). Kunt u spijtig genoeg niet aanwezig zijn dan kan u altijd onze projecten steunen door geld op ons schoolrekening te storten BE83001262854215 met als mededeling " Afdak en uw naam".

Ecole Libre d'Ittre





Ecole Libre de Virginal

Fancy-fair Zoomania - Samedi 28 avril dès 11h



Au programme

11h00 : Spectacle (première partie) 12h30 : 1er Service repas

14h30 : Spectacle (deuxième partie)

16h : Goûter

17h30 : Spectacle (troisième partie) 19h00 : 2e Service repas

21h : Rangement

Menu

Adultes 15 euros

1 brochette et 1 saucisse Assortiment de crudités Salades de féculents

Enfant

7€

1 saucisse, compote et crudités pain et pâtes

3€

1 pain saucisse

Réservez vos repas sans plus attendre et au plus tard le jeudi 29 mars 2018

Les bénéfices de notre fête sont destinés à l'aménagement des classes et à améliorer le cadre de vie de vos enfants. Si nous n'avons pas le bonheur de vous compter parmi nous, lors de notre fête, vous pouvez toujours soutenir

notre projet en effectuant un don sur le compte de l'école au n° BE83 0012 6285 4215 en indiquant en communication : « Projet et votre nom ».

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, nous vous demandons de bien vouloir verser le montant de votre commande de repas sur le compte au n° BE83 0012 6285 4215 en indiquant en communication : « Fête d'école + nombre de repas + nom de famille. »

Ecole Libre de Virginal rue du Centre, 13 1460 Virginal ecolelibrevirginal@yahoo.fr

Ecoles

Les tambours de la paix à l'école libre d'Ittre

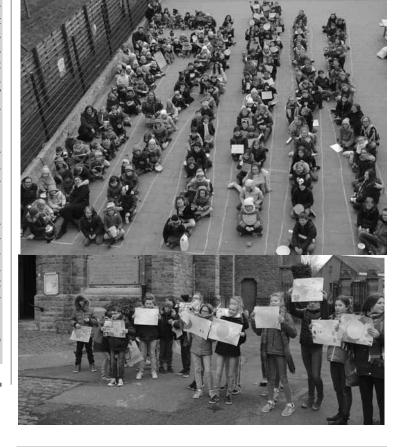
Comme chaque année, à l'arrivée du printemps, de très nombreux enfants de par le monde se réunissent pour les tambours de la paix. Cette année, nos élèves de l'école libre d'Ittre ont aussi battu tambours pour adresser leur message de paix « urbi et orbi » (à la ville et au monde).

L'objectif de cette démarche est de sensibiliser chacun aux valeurs fondamentales et nécessaires à notre société actuelle, par un travail éducatif initié au sein des classes, qui permet à chaque enfant de s'exprimer par l'écriture et ainsi redécouvrir le pouvoir des mots.

Finalement, la balade de la paix

s'est faufilée dans les rues de notre village, au son des tambours, casseroles, djembés et tambourins en marquant quelques arrêts afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs messages d'ouverture, de tolérance et de fraternité.

Nathalie Guillaume Directrice



Enragez-vous!

Quand participation citoyenne rime avec animations quotidiennes!

Les désormais traditionnels « Grands Feux d'Ittre » constituaient un événement de choix pour une première action du mouvement « Enragez-vous... et puis votez ». Une dynamique issue de la Coordination Education permanente, animée par le Centre culturel du Brabant wallon, qui vise à renforcer l'implication des habitants dans leur démocratie locale.



Peut-être avez-vous discuté avec un des bénévoles présents sur place ? Ou peut-être vous êtesvous arrêtés directement à leur stand pour remplir une carte postale ? Dans tous les cas, vous avez été plusieurs à nous donner vos « défis » et « merveilles » pour votre commune ! Et ça, c'est super! J

Vous n'avez pas vu le stand? Il faisait trop froid pour écrire ? Vous aviez renversé de la soupe sur votre carte postale ? Pas de souci! De nombreuses autres occasions de donner votre avis sur l'avenir de votre commune, via l'expression de vos « défis » (ce qu'il faut changer) et « merveilles » (ce dont vous êtes fier), sont à venir ou sont déjà en cours! Citons, par exemple, l'Etable d'Hôtes, qui distribue tous les vendredis, après leur délicieux repas, quelques cartes postales à ceux qui le désirent. Mais aussi le Pat Rock, le festival rock du Patro de Virginal, où vous pourrez retrouver notre stand... Et encore plein d'autres événements à venir ! On vous

tiendra au courant ;-).

Aussi, en parallèle des divers événements, vous pourrez bientôt déposer directement vos cartes postales, qui seront disponibles dans quelques endroits clés (lieux de passage, de rencontre,...), dans des "boite aux lettres/urnes" disposées dans les différents villages de l'entité.

Enfin, vous pouvez aussi compléter vos « défis » et « merveilles », en ligne, via le site www.enragezvous.be.

On compte sur vous pour "exploser les scores" et récolter un maximum de « défis » et « merveilles » à soumettre à nos futurs élus, pour construire tous ensemble et activement l'avenir d'Ittre, d'Haut-Ittre et de Virginal!



Karim Sarton

« Pat Rock Festival » : présentation des 3 groupes à l'affiche de cette première édition !

14 avril 2018, salle Zik-Zak de 18h30 à 23h30

LA POLIZIA



Un "tribute band" complètement déjanté mais tellement talentueux! Ils reprennent le répertoire du groupe "The Police"... En y ajoutant leurs fortes personnalités. Certains titres sont conformes à l'original, mais il arrive parfois qu'ils commencent une chanson "normalement" et que celle-ci finisse en salsa. Qui sont-ils? Un animateur musical, un informaticien et deux ingénieurs du son forment le groupe. Chaque membre de La Polizia a un ou plusieurs projets musicaux basés uniquement sur des compositions personnelles en parallèle. En résumé, La Polizia n'est pas juste un groupe "tribute", mais bien une véritable machi-

Petit Tram 469 avril 2018

ne à « ambiancer » le public



ARCADIUM

Basé en Belgique, nous avons ici l'un des meilleurs groupes de reprises des Red Hot Cjili Peppers d'Europe. Avec plus de 300 scènes en Belgique, Allemagne, Pays-Bas, France et au Luxembourg, ces types jouent la musique des RHCP avec une sacrée énergie. Le très charismatique chanteur, "Giù" est entourée de trois talentueux musiciens, Kev à la batterie, Anse à la basse et Gaétan à la guitare.

MELTING POTES

Le groupe MELTING POTES existe depuis 2015, certains membres du groupe se connaissent depuis de nombreuses années et ont une longue expérience musicale. Originaires de Charleroi, Mons, Ittre et Namur, Eric, Philippe, Arthur et Denis vous proposent un



répertoire varié passant du Rock à la Pop, de la Funky music au Reggae en passant par la Pop Rock française au Hard-rock, Ils vous feront revivre les meilleurs succès anglais et français des seventies, eighties, nineties... jusqu'à aujourd'hui. Ambiance assurée!



Karim Sarton





13



LE RGPD, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le RGPD (ou GPDR), le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, entrera en vigueur dans 31 pays de l'Espace Economique Européen le 25 mai 2018. Ce règlement qui représente la plus importante mutation législative depuis 20 ans concerne toutes les entreprises mais aussi les ASBL!

L'objectif de cette nouvelle réglementation vise à renforcer et à unifier la protection des données des individus au sein de l'Union européenne et la circulation de celles-ci. La quantité de données échangées quotidiennement et les moyens d'échanges s'étant fabuleusement multipliés, les anciennes directives n'étaient plus adaptées.

A partir du 25 mai, les citoyens acquièrent donc de nouveaux droits sur le contrôle de leurs données personnelles et les entreprises/ASBL ont de nouvelles responsabilités en ce qui concerne l'utilisation et le niveau de protection de ces données. L'ensemble des ASBL (secteurs à profit social, secteur socioculturel et sportif)

ASBL/Entreprises, préparez-vous à l'application du RGPD

sont directement concernées. Elles possèdent toutes des données personnelles de personnes physiques : le registre des membres, la liste du personnel, les feuilles de renseignement des travailleurs, le fichier des stagiaires, des bénéficiaires, une liste de fournisseurs avec personnes de contact ... En outre, certaines de ces données peuvent être considérées comme étant « à risques », et nécessitent une attention parti-

Et en tant que responsable, vous devez donc répondre à cette obligation et mettre votre asbl en conformité. En cas de manquement, les sanctions prévues sont lourdes et peuvent coûter très cher!

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE CETTE RÉFORME

- Une réglementation unique

Tous les états membres de l'Union Européenne doivent appliquer la réglementation MAIS les entreprises établies en dehors de l'Union Européenne qui traitent des données relatives aux organisations et/ou aux résidents de celle-ci doivent également appliquer la GDPR.

- L'individu reprend le contrôle de ses données personnelles

A travers 3 droits majeurs :

- Le droit d'accéder à ses données personnelles : chaque personne a le droit de savoir si ses données sont analysées, où elles le sont et pourquoi elles le sont (finalité poursuivie).
- Le droit à l'oubli : Chaque personne peut exiger que ses données soient supprimées mais aussi, à ce qu'elles ne soient plus diffusées et traitées quand il n'y a aucune raison suffisante à son traitement continu.
- Le droit à la portabilité des données : chaque individu peut demander à recevoir l'ensemble de ses données personnelles dans un format informatique lisible par tous afin de les transmettre à un autre responsable de traitement. Par exemple : Le transfert de données personnelles lors d'un changement de banque, de réseau social, d'opérateur téléphonique, de commerçant,...

- De nouvelles responsabilités pour les asbl

- Effectuer un état des lieux de tous les types de données conservées par l'asbl, suivi de l'identification des données à caractère per-
- Une fois l'inventaire dressé, l'entreprise doit pour chaque type de données, par exemple une date de naissance, consulter ses contacts/clients pour vérifier qu'elle peut conserver ces données.
- Cette cartographie effectuée, il faudra encore respecter une série d'obligations qui permettront une gestion responsable des données personnelles. Il serait trop long de les détailler ici.

Pour plus d'information voir www.ditalwallonia.be/gdpr/: RGPD... votre entreprise est-elle prête?» + le site de la Commission de Protection de la Vie Privée où le RGPD est présenté et expliqué de manière détaillée

ATTENTION, NE PAS RESPECTER LE RGPD PEUT VRAIMENT COÛ-TER CHER!

En effet, des sanctions importantes sont prévues en cas de non respect de la réglementation. C'est le cas où la Commission de Protection de la Vie Privée constate des manquements dans votre gestion ou bien, si des personnes concernées portent plainte et exigent des dommages et intérêts. Les amendes peuvent aller jusqu'à 20.000.000€!

Vous avez jusqu'au 25 mai 2018 pour vous mettre en ordre. Il s'agit de ne pas trainer!



Nathalie Lourtie

RGPD:

Toutes les informations à ce sujet se trouvent sur le site de la Commission de Protection de la Vie Privée: https://www.privacycommission.be/fr/reglementgeneral-sur-la-protectiondes-donnees-0

1er prix pour l'école de danse Pas à Pas au concours de Lallaing (Lille)

Voilà une petite année, nous décidions de doter notre école d'un «crew», baptisé Step by Step (SBS), fine équipe réunissant 12 jeunes danseuses confirmées, passionnées et motivées, âgées de 10 à 16 ans.



Destiné à représenter l'école au-delà des frontières du village, ce crew a travaillé une année durant une création hip-hop/ragga (à découvrir à la page «médias» de notre site www.pasapas.be).

Avec de la sueur, des courbatures, de la pression, mais aussi une immense fierté de voir se dessiner une création digne de shows et concours divers et variés. Mais surtout, un magnifique esprit d'équipe, de l'enthousiasme et de la volonté.

Le 03 février dernier, elles furent invitées à participer à la scène hip-hop Dancité au Wolubilis de Bruxelles, au coté des meilleurs crews des environs. Le 10 mars, elles participèrent à leur premier concours, à Lallaing en France. Elles préparèrent l'aventure sans grand espoir, étant toutes nouvelles dans le monde de la compétition. C'était pour «tester», se roder. Quelle ne fut pas leur surprise quand, à la fin d'une soirée réunissant 30 compagnies et devant 600 spectateurs, elles décrochèrent le 1er prix !!! Premières sur 10 dans la catégorie ados.

Félicitations à Ilyana, Léa R., Shirley, Manon, Sara, Cassandre, Lola, Nell S., Morgane, Léa V., Nell H., Chaya, ainsi qu'à leur coach et chorégraphe Magali. Merci aux parents et amis pour leur soutien et leur disponibilité. Prochain défi : le tournage d'un clip dans un lieu inédit. Soyez attentifs, vous pourrez le voir avant la fin de l'année sur les réseaux sociaux et sur notre site! Et également, une nouvelle invitation pour un festival à Neuville sur Escaut (Valenciennes) le 14 avril. Longue vie à Step by Step!

Si vous voulez découvrir le travail de nos 250 danseurs, rendez-vous les 12 et 13 mai au centre culturel de Tubize pour notre spectacle de fin d'année intitulé «Aux beaux milieux!» Un show haut en couleurs, rythmé, varié, alliant danse (en tout genre et pour tout âge) et vidéo.

Vive la danse!

Sophie Morissens

Envie d'être tenu au courant des activités du village ?

INSCRIVEZ-VOUS AUX LETTRES D'INFORMATION DU CENTRE CULTUREL.

- Les activités du Centre Culturel Spectacles, concerts, grands feux, Fête de la Saint Rémy, ateliers, conférences, événements... Vous serez tenus informés de l'éventail des activités du Centre Culturel

- Le Petit Agenda

Recevez, tous les 15 jours, le calendrier des activités culturelles, citoyennes, associatives et de loisirs de l'entité d'Ittre. Chaque semaine, quelque chose se passe à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal. Pour ne rien rater, le Petit Agenda vous tiendra au courant de tout ce qui se passe dans votre village.

Inscription: www.ittreculture. be/fr/lettre-dinformation. html. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook Centre culturel d'Ittre



www.biodiversifions.com



Cette journée est organisée par le conseil consultatif de la mobilité réduite en collaboration avec les conseils consultatifs des sports et de la mobilité.



Conseil communal du 27 février 2018

Présents : Jean-Paul Cayphas (I.C. – Président du Conseil Communal), Ferdinand Jolly (I.C. – Bourgmestre), Christian Fayt (IttrePlus), Hélène de Schoutheete (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Françoise Peeterbroeck (IttrePlus), Richard Flandroy (IttrePlus), Arthur Deghorain (IttrePlus), Aurélie Poulaint (IttrePlus), Fabienne Mollaert (IttrePlus), Donatienne Jossart (I.C.), Pascal Henry (I.C.), Claude Debrulle (P.A.), Patrick Monjoie (P.A.), Luc Schoukens (Ecolo).

Paul Pierson (Dir. Gén. de l'Administration

Excusés : Corine Latinis (IttrePlus), Thierry Wyns (I.C.)

Pour les deux premiers points à l'ordre du jour, un premier conseil communal commune et CPAS a eu lieu pour discuter des points. Cependant, le vote n'a concerné que les conseillers communaux. Pour des raisons de facilité, nous regrouperons toutes les discussions en un seul endroit tout en précisant toutefois quand la discussion avec les conseillers CPAS s'est arrê-

Présents Conseil CPAS: Lindsay Gorez (I.C.), Andrée Thibaut (IttrePlus), Philippe Madhoun (Ecolo), Marie-Eve Defrance (P.A.) Aurore François (Directrice du CPAS)

NOTE POUR CE CONSEIL:

A l'approche des élections communales d'octobre, le MR a annoncé qu'il présenterait une liste propre et ne s'intégrerait donc plus à la liste I.C. Le conseiller Pascal Henry est toujours officiellement membre de la majorité I.C.- Ittre +, mais c'est en tant que membre du MR qu'il a présenté des amendements à deux points de l'ordre du jour du conseil communal du 27 février. Il sera donc exceptionnellement, pour ces deux points, indiqué comme «MR».

1. LABEL «COMMUNE HOSPITALIÈRE»

Ferdinand Jolly (I.C.) explique que c'était la volonté du Collège d'aborder ce point en conseil commune et CPAS, afin de présenter la motion concernant Ittre «Commune hospitalière» et la motion contre les visites domiciliaires.

Françoise Peeterbroeck (IttrePlus -

Présidente du CPAS) rappelle que tout cela fait suite à une interpellation citoyenne lors du conseil communal de ianvier. Une base de motion a été présentée ensuite par Patrick Monjoie, et la version présentée lors de ce conseil a été adaptée en se basant sur ce texte et sur ce qui existe déjà dans Ittre. Elle lit ensuite le texte proposé. Dedans, après une liste de «considérant». la commune décide de prendre diverses mesures en matière d'administration, de citoyenneté, d'enseignement, d'emploi, de logement et d'arrestation, ainsi que de s'opposer fermement à toute forme de politiques migratoires qui entraînent des violences et des violations des droits humains des personnes migrantes.

Suite à la lecture du texte, le public, venu en nombre pour ce conseil, applaudit les mesures

Patrick Monjoie (P.A.) remercie le Collège pour son texte, et la prise en compte de sa motion proposée en janvier. Les engagements sont respectés, le texte n'est pas une version édulcorée de ce qui a été proposé. mais bien une version agrémentée! Toutefois, il souhaiterait ramener une série d'éléments dans le texte qui n'ont pas été pris en compte.

Dans les considérant, le conseiller propose qu'il soit indiqué qu'il existe, dans la commune, un conseil consultatif de la solidarité internationale, qui est actif. Il estime que cela va dans le sens de la démarche. Le conseiller précise aussi que l'appellation «parcours d'intégration» est le label exact utilisé par la Région wallonne, et qu'il serait bon de l'utiliser.

Dans les différentes actions proposées, le conseiller demande:

- Administratif : il est déjà inscrit qu'une information claire doit être donnée aux primo-arrivants. Il demande qu'il soit précisé qu'elle doit être rédigée sur un ton humain et en s'assurant que le message soit bien compris, quitte à s'asseoir et à prendre le temps. Il souligne le ton parfois paternaliste qu'on lui a rapporté dans certaines communications, notamment dans le texte de présentation des ILA. Dans un autre point, il est inscrit de sensibiliser et former si

nécessaire les fonctionnaires. Il demande de retirer la mention «si nécessaire». Il explique en effet que c'est une thématique qui évolue constamment, et que la formation continuée doit être privilégiée.

- Citoyenneté : il est inscrit «organiser des actions de sensibilisation auprès des écoles communales». Le conseiller demande que ce soit étendu aux écoles des deux réseaux sur le territoire ittrois.

- Enseignement : le conseiller demande d'inverser deux points, pour faire ressortir l'importance du point «favoriser l'intégration scolaire des enfants réfugiés» et le placer donc en premier. L'autre tiret concerne en effet les classes DASPA (classes «dispositif d'accueil et de scolarisation des primo-arrivants»), et le conseiller estime que ce ne doit être la solution qu'en dernier recours.

- Emploi : il est inscrit «sensibiliser les entreprises locales sur les droits des migrants et leur accès au marché du travail». Le conseiller demande d'ajouter «informer» après sensibiliser.

- Arrestation : le conseiller demande de reformuler ce qui a été proposé, afin de correspondre au mieux à la seconde motion qui sera discutée par après concernant les visites domiciliaires.

- Concernant la ferme opposition à toute forme de politiques migratoires qui entraînent des violences et des violations des droits humains des personnes migrantes, le conseiller demande d'ajouter «en particulier la violation de l'article 3 de la Convention européenne des Droits de l'Homme».

Le conseiller termine ses demandes de modification en demandant d'ajouter un point qui stipule qu'une évaluation de ces mesures doit être faite au moins une fois par an, avec une association qui œuvre aux droits des migrants.

Luc Schoukens (Ecolo) remercie également le Collège pour ce travail. Il rappelle que ce point est arrivé sur la table grâce à une initiative citoyenne qui a été lancée par les membres de l'antenne locale du CNCD. Ecolo Ittre se réjouit que cette motion soit soumise et puisse être débattue, et il se réjouit également de l'intérêt indéniable des citoyens pour cette question (NDLR: au vu de la présence massive de public lors de la séance). Ecolo et P.A. ont préparé ensemble ce dossier, et le conseiller soutient donc les demandes de modifications qui viennent d'être faites. Le conseiller Ecolo tient à rappeler que ce processus est là pour exprimer la volonté de témoigner notre capacité d'accueil des migrants qui fuient des guerres ou des dérèglements climatiques. Ittre a toujours fait preuve de beaucoup de solidarité, notamment par le biais de son conseil consultatif de la solidarité internationale. Il estime qu'il est aussi important de soutenir des démarches sur place afin d'éviter que les gens aient à fuir leur pays en premier lieu et éviter qu'ils soient obligés de se déraciner. Il faut faire en sorte que les gens puissent avoir des conditions de vie dignes, ailleurs ou ici-même.

Dans la commune, plusieurs citoyens sont actifs dans l'accueil des migrants (au parc Maximilien, mais aussi via l'accueil dans les ILA, notamment avec le groupe citoyen Souremi). Ces personnes veillent à ce que les migrants puissent bénéficier de réconfort, de soutien, de lien social et vivre des rencontres. Le conseiller tient donc à appuyer sur cette action citoyenne. Il pense que ce n'est peut-être pas toujours bien compris, et pourtant, les citoyens actifs devraient être considérés comme une richesse en plus. La situation est particulière pour les acteurs sociaux, puisqu'ils sont fréquemment face à de nouvelles situations auxquelles ils ne sont pas toujours habitués. Il peut alors être intéressant de faire appel aux citoyens. La situation ne devrait pas être un lieu de concurrence, mais elle devrait entraîner des entraides entre les différentes forces. C'est pour cela que dans le point Citoyenneté qui dit «soutenir les initiatives citoyennes, les bénévoles souhaitant venir en aide aux étrangers et primo-arrivants de la commune (...)»), il souhaiterait plutôt qu'il soit inscrit «associer et soutenir les initiatives citoyennes (...)»).

Pascal Henry (MR) déclare avoir aussi déposé des amendements pour cette motion. Le groupe MR n'est pas opposé à ce label, mais considère qu'il doit respecter le cadre juridique imposé par la loi. Ce texte permet de faire remonter quelques informations importantes, et le conseiller tient donc à donner quelques chiffres en matière d'accueil international. Il déclare donc qu'en

A votre service depuis 1980

€ Electricité Marcha

Mise en Conformité

Petit Tram 469 avril 2018

Travaux et dépannages en tous genres. Vidéoparlophonie. Chauffage électrique.

Domotique BTICINO et HAGER Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres. Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346 info@marchalsprl.com www.marchalsprl.com



COM AGR







PATRICE FOUCART

33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage Taille de haies Bois de chauffage - Travaux forestiers

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37



DECORATION - ATMOSPHERE - EVENEMEN RUDI HANNON Au Bazar

le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30 le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château 02/366 37 46 - 0475/46 24 39 www.aubazar.be

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS **DÈS 19H30**

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL 067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753 letabledhotes@letablehotes.be - www.letabledhotes.be

Synology I Microsoft VMWare HIKVISION 食用BARO **15** 2015, la Belgique a mis sous protection internationale (légale) 10 783 personnes. En 2016, 15 578 personnes. Les chiffres seraient incomplets pour 2017, mais il extrapole 14 000 personnes. La Belgique serait, selon ses informations, en sixième position en matière d'accueil des réfugiés parmi les états membres. Il rappelle aussi qu'en Belgique, le regroupement familial existe et explique que cela implique que quand des personnes sont accueillies en Belgique, les différents membres de leur famille peuvent les

Le conseiller tient alors à dire ce qu'il pense de ce label. Il estime qu'il faut demander aux autorités compétentes de continuer les obligations européennes. Le MR s'inscrit dans un principe d'accueil de qualité pour l'ensemble des citoyens. Mais il souhaite

rejoindre légalement.

aussi que les règles soient claires pour encadrer tout cela. Ces règles doivent être en tout point semblables à celles qui régissent les citoyens belges. C'est pour cela qu'il souhaiterait considérer différentes catégories : les migrants légaux et les migrants illégaux. C'est pourquoi il se propose de définir différents statuts : les demandeurs d'asile, les réfugiés, les personnes en situation illégale et les ressortissants étrangers. Le conseiller préfère ce dernier terme à «migrants», et c'est donc une de ses demandes sur le texte : ne pas parler de migrants. Concernant les autres modifications:

-Citoyenneté : il est inscrit dans le texte de base «organiser et soutenir, à l'attention de tous les résidents de

la commune (Belges, Européens, étrangers), des rencontres interculturelles visant à la déconstruction des préjugés, notamment par le biais du PCS (Plan de Cohésion Sociale) ou d'associations de terrain comme, par exemple, le CLI (Centre Culturel).» Le conseiller demande que le CLI soit enlevé de cette liste, parce qu'il considère que ce n'est pas son rôle.

- Arrestation : le conseiller aimerait une précision sur la légalité du statut. Pour lui, un migrant légal ne sera pas inquiété. Il estime que les autres conseillers vivent de désinformation à ce sujet. La visite domiciliaire serait faite pour voir si les personnes sont en règle ou non. Le conseiller poursuit en disant que les citoyens belges subissent cela tous les jours également : lorsque quelqu'un a fait quelque chose d'illégal et qu'un huissier vient chez lui, c'est semblable. Il trouve incroyable qu'Ecolo et P.A. souhaitent modifier le texte pour faire en sorte que l'on ne

puisse pas arrêter un migrant sous couvert d'un mandat d'arrestation. Le conseiller considère que cela revient à l'anarchie, et il estime vivre dans un état de droit.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se montre étonnée par les définitions données par le conseiller Pascal Henry pour distinguer les différents statuts. Elle est d'autant plus étonnée que le conseiller ne définit pas migrant. Elle a donc recherché la définition sur internet, et est tombée sur la définition donnée par l'ONU à ce sujet. Elle la lit donc aux autres conseillers. La définition est volontairement large. Si l'on se base sur ce qui est dit dans cette définition, le terme migrant semble être le plus adapté pour ce qui est discuté dans ce label, estime l'Echevine.

Claude Debrulle (P.A.) se rallie aux propos

au statut des citoyens qui sont déjà actifs avec les migrants. À plusieurs occasions, il n'a pas ressenti de la part des autorités communales tout ce qui était aujourd'hui évoqué sur papier. Il aimerait un engagement que ce n'est pas juste des beaux mots, que des travers qui ont déjà été vécus avec d'autres personnes migrantes installées sur le territoire de la commune ne se reproduiront pas, qu'il y a ici un vrai engagement politique et moral. Il pense ici à la situation de la famille kosovare, qui avait notamment subi une intervention policière entrée chez les religieuses qui les accueillaient sans autorisation officielle.

Pascal Henry (MR) estime que c'est justement ce qui est arrivé aux kosovare et à d'autres qui a mené à vouloir instaurer un cadre légal, qui n'existait pas jusque-là. Si humains et qu'il faut se rappeler pourquoi ils quittent leur pays. Le conseiller poursuit en disant que le conseiller Henry n'a visiblement pas une bonne maîtrise des termes. Le seul et unique sur lequel il faut se mettre d'accord est le mot migrant. Il y va de notre humanité.

Ferdinand Jolly (I.C.) confirme que cette motion est un acte fort et concret. Il précise d'ailleurs qu'il y a des exemples déjà existants d'actions menées. Selon lui, il faut intégrer les migrants parce que c'est extrêmement enrichissant pour nous également. Qui a le plus à gagner finalement ? Les pays qui accueillent toutes ces personnes, estime le Bourgmestre. Concernant la famille kosovare, le Bourgmestre prévient toutefois que c'est l'Office des Etrangers qui a contacté la zone de police, et que la commune n'a été

prévenue à aucun moment.

Luc Schoukens (Ecolo) souligne l'intervention du Bourgmestre, qui lui plait plus que les interventions de Pascal Henry. Il ne peut être question de vider cette résolution de son contenu. Dire que ces personnes ne risquent rien, comme l'a fait Pascal Henry, c'est mentir, c'est oublier par exemple la rafle qui a eu lieu dans un centre culturel bruxellois en février. D'ailleurs, le conseiller Ecolo estime que les centres culturels ont évidemment un rôle à jouer dans l'intégration.

Aurore François (Dir. du CPAS) tient à faire un petit recadrage quant au travail effectué par le CPAS, suite à toutes ces interventions. Plusieurs propositions qui ont

été faites viennent directement de la méconnaissance des missions menées par le CPAS. Par exemple, Ittre est dotée d'ILA (initiatives locales d'accueil) depuis 2002. Elles sont utilisées depuis lors pour les primo-arrivants et les demandeurs d'asile. Depuis 2016, la législation a fait que ces ILA servent désormais comme «zone-tampon» pour les demandeurs d'asile. Ils ne peuvent y rester que quatre mois au maximum. Le CPAS doit donc se charger de leur trouver un logement et les aider de manière administrative, etc. pour effectuer cette transition au mieux. Concernant les classes DASPA évoquées, la directrice explique que ce ne serait pas possible sur Ittre actuellement, puisqu'il faut remplir des conditions bien spécifiques qui ne savent pas être remplies sur la commune. Le fait d'intégrer les élèves primo-arrivants dans des classes existantes est donc déjà l'option privilégiée. Concernant la traduction des documents



déjà partagés par P.A. et Ecolo pour dire l'intérêt pour ce projet de résolution. Il estime que la commune fait un engagement dans le bon sens. Il estime aussi que cet engagement va à l'encontre de ce qu'il vient d'entendre de la part du conseiller MR Pascal Henry. Il estime que l'intérêt de l'intervention du conseiller Henry est de lever une équivoque. Claude Debrulle appuie le fait que les sans-papiers ont aussi besoin de dignité et des droits les plus élémentaires, et que c'est le but de la résolution traitée aujourd'hui. On entend souvent qu'on ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais on oublie souvent la seconde partie de cette citation de Michel Rocard. qui dit que chacun doit en prendre sa part. Il faut donc faire ce qui est possible, et ici, c'est de pallier le manquement de l'état, que ce soit pour les citoyens ou les migrants.

Il ajoute que, tout en se réjouissant de ce qui est proposé, il voudrait être rassuré quant

des policiers agissaient de la même manière sous le nouveau projet de loi, ils seraient sanctionnés. Le gouvernement actuel permet d'instaurer un cadre légal, permet aux migrants d'avoir des droits, d'être soignés et d'avoir des papiers. Selon le conseiller, les gens qui se retrouvent dans les rues de Bruxelles n'ont pas reçu de refus, mais n'ont simplement jamais essayé d'obtenir un statut légal. S'ils s'étaient présentés à l'Office des étrangers, ils auraient de l'aide. Que veut le migrant ? Est-ce qu'il souhaite qu'on l'accueille chez nous ? Certains migrants ne demandent pas l'asile parce qu'ils ne veulent pas être répertoriés, explique le conseiller. Selon lui, le cadre légal permettrait d'accueillir l'ensemble des personnes qui se présentent sur le territoire. La meilleure manière d'être protégé est de demander l'asile ici

Patrick Monjoie (P.A.) souhaite rappeler à **Pascal Henry** que l'on parle bien ici d'êtres

Entreprise de Toiture,Zinguerie. Neusy Michel

étanchéité de cheminée,démoussage plate-forme zinc,pvc,roofing,

nture sur ardoises, nettoyage goutières, contrat d'entretien, devis gratuit,

neusymichel@hotmail.com

Neusy Michel SPRL

Massages relaxants Réflexologie plantaire Reiki

Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE 36 rue G. Vervueren 1460 VIRGINAL **067/64 64 37**



ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - SANITAIRE RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR &
EXTÉRIEUR - PISCINES - JARDINS
ESPACES VERTS - CONCEPTION
RÉALISATION - ENTRETIEN
Pierre Carton

Pierre Carton
0494/52 48 28 - p.carton@bc-sprl.be
Pierre Stryckman
0475/28 50 42 - p.stryckman@bc-sprl.be

Ets BONTET Philippe Châssis - Portes - Vérandas - Volets



P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu) Electrification de volet (délais rapides) Primes à l'énergie et réduction d'impôts

> Rue Bruyère de Virginal, 76 1460 Ittre (Virginal)

Tél: 067/64 83 01 - Fax: 067/64 83 01 Gsm: 0475/571 399



La Brioche d'Or

Votre artisan vous propose un large assortiment:

PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,

TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...

(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35

info@labriochedor.be - www.labriochedor.be

Kiné balnéothérapie

Traitement dans l'eau, utilisé dans de nombreuses pathologies :

- ✔ Récupérer la mobilité de son corps ou d'une articulation après un traumatisme
- ✓ Retrouver sa forme tout en respectant ses limites physiques
- ✔ Aider son corps atteint de fibromyalgie
- ✓ Détendre son corps en douceur sur les conseils d'une kinésithérapeute.

Autant de bonnes raisons de se mettre à l'eau!

Les séances se déroulent au Centre Pure Rue de la Procession 4 à 1460 ITTRE Le jeudi de 15h a 16h Infos: 0496/876322 Natasha.rommes@gmail.com Réservation obligatoire

067/21 92 89

ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE VÉHICULES TOUTES MARQUES

Vincent Verstraeten
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

dans la langue de la personne, c'est déjà fait de façon systématique. Il n'est parfois pas évident de trouver de bons traducteurs, et puisqu'on parle de langues qui ne sont pas maîtrisées par la majorité des gens, il est difficile de vérifier si ça a été fait correctement et si le ton n'est pas paternaliste.

Christian Fayt (IttrePlus) remercie Aurore François, le CPAS et Françoise **Peeterbroeck** pour leur travail sur cette motion. Le but était finalement de faire connaître le travail déjà en grande partie effectué par le CPAS, estime l'Echevin, envers les étrangers et envers les citovens également. Il explique alors qu'un membre de sa famille travaille en tant que membre du service formation de la police fédérale. Elle est arrivée un jour devant l'Echevin en lui disant qu'elle allait faire de la résistance, en participant à l'une des manifestations en faveur de l'accueil des migrants qui ont eu lieu à Bruxelles ces dernières semaines. Après la manifestation, elle a expliqué qu'elle était fière, parce que ses formations ont payé et que certains policiers ont refusé de suivre des ordres d'arrêter la manifestation. L'Echevin raconte cette anecdote pour rappeler que la police n'est pas toujours à pointer du doigt, mais aussi pour montrer que le travail de fond fonctionne et qu'il faut continuer à le mener. L'Echevin considère qu'il faut continuer à faire ce qui est possible, et lui souhaite qu'Ittre reste une zone hospitalière. Claude Debrulle (P.A.) se dit ravi des positions du Collège, et il espère que les engagements seront traduits en actions dans la durée. Il aimerait aussi que l'on fasse en sorte que les autorités ne laissent pas des citoyens agir seuls face à la police, si des situations comme celle de la famille kosovare devaient se reproduire.

Daniel Vankerkove (I.C.), en tant qu'Echevin de la Participation, se dit heureux qu'un groupe de citoyens ait pris l'initiative d'une interpellation citoyenne. De plus, il remarque que c'est un sujet qui passionne puisqu'il y a plus de personnes présentes dans le public aujourd'hui que sur l'ensemble de la législature, plaisante-t-il. Il existe à Ittre des outils participatifs, et ce sont eux qui ont permis d'arriver au débat de ce conseil.

Ce point se poursuit uniquement avec les conseillers communaux

Un premier vote a lieu pour décider des amendements acceptés ou non dans ceux proposés par Ecolo et P.A. Dans tous les amendements proposés, seuls trois posent question au Collège et Françoise Peeterbroeck (IttrePlus) les détaille :

- La précision sur le fait d'utiliser «un ton humain» semble déplacée puisqu'au CPAS, des efforts énormes sont faits en permanence afin que les messages soient transmis de la meilleure façon possible. Cet ajout voudrait dire que ce n'est donc pas le cas pour le moment.
- Le fait d'enlever «si nécessaire» dans le point sur la formation des fonctionnaires. Le CPAS et le service population suivent déjà des formations, et le «si nécessaire» devrait

pouvoir rester.

- L'évaluation annuelle proposée semble compliquée à mettre en place. Toutefois, elle discutera de la possibilité de le faire via le PCS, comme suggéré par Patrick Monjoie.

Sur l'ensemble des amendements proposés par Ecolo et P.A., ces trois-là sont donc refusés (9 refus – I.C. (sauf Hélène de Schoutheete) et IttrePlus (sauf Aurélie Poulaint et Fabienne Mollaert) / 2 abstentions : Hélène de Schoutheete (I.C.) et Aurélie Poulaint (IttrePlus) / 4 en faveur de ces amendements : Ecolo, P.A. et Fabienne Mollaert (IttrePlus))

Le texte amendé avec ce qui a été accepté dans les propositions Ecolo et P.A. est donc accepté (14 en faveur – I.C. (sauf Pascal Henry), IttrePlus, P.A., Ecolo / 1 contre: Pascal Henry (MR))

Sur les amendements proposés par Pascal Henry, aucun n'a été retenu (14 contre les amendements - I.C. (sauf Pascal Henry), IttrePlus, P.A., Ecolo / 1 pour : Pascal Henry

VOTE FINAL: Oui (14 – I.C. (sauf Pascal Henry), IttrePlus, P.A., Ecolo) - Non (1 -Pascal Henry (MR))

Des citoyens présents dans le public applaudissent cette décision.

2. MOTION RELATIVE AU PROJET DE LOI AUTORISANT LES VISITES DOMICI-LIAIRES

Peeterbroeck (IttrePlus) Françoise explique que ce point est important dans la continuité du point précédent. Elle lit alors le texte de la motion. Après une série de «considérant», le Conseil Communal s'y engage à inviter le Parlement fédéral à rejeter le projet de loi en question, inviter le Gouvernement fédéral à reconsidérer sa position au regard des différents avis émis jusqu'à présent par le Conseil d'Etat, l'ordre des avocats, l'association syndicale de la magistrature et les différentes associations citoyennes (CNCD, Ligue des droits de l'Homme, Ciré, etc.), et enfin, de charger Monsieur le Bourgmestre de transmettre cette motion à Monsieur le Président de la Chambre, aux différents chefs de groupes parlementaires, à Monsieur le Premier Ministre, à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à Monsieur le Ministre de la Justice.

Luc Schoukens (Ecolo) apprécie le fait que ce texte va dans le même sens que celui considéré dans le premier point de ce conseil communal. Christian Fayt a pris la parole pour parler de résistance, et le conseiller Ecolo est persuadé que c'est ce qu'il faut faire – autant pour les citoyens que pour les mandataires. Il remercie le Collège de cette proposition importante. Le projet de loi en question crée en effet le risque que des citoyens qui souhaitent être solidaires ne puissent plus l'être, ou n'osent plus. Il faut être contre cela. Ecolo soutient et applaudit la démarche.

Pascal Henry (MR) souligne que pour cette motion, le MR soutient le gouvernement

dans l'idée du projet de loi. Un cadre légal est proposé. Il s'étonne ensuite de cette opposition à ce qui n'est encore qu'un projet de loi. Ce texte n'est pas encore passé au Parlement fédéral. Les membres du MR d'Ittre sont opposés à cette motion pour plusieurs raisons. C'est pourquoi le conseiller a déposé une autre proposition qui correspond plus, selon lui, à la réalité. Cette loi est-elle vraiment utile? L'avez-vous lue ? Le projet comble une lacune de la loi belge en permettant aux agents de police munis d'un mandat délivré par un juge d'instruction d'entrer dans le domicile de personnes en situation illégale. Cela sera-t-il un moyen de persécuter les migrants ? Non. Ce genre de choses se fait aussi pour les citoyens belges, explique le conseiller. Les visites domiciliaires seraient un dernier recours, quand toutes les autres mesures ont échoué et que le délai de l'ordre de quitter le territoire est échu. Cette mesure vise des personnes qui se sont mis délibérément dans l'illégalité. Il ne s'agit que d'une minorité de migrants. De plus, il existe de nombreux recours possibles. Ittre est une terre d'asile, mais la Belgique reste un état de droit, selon le conseiller, dans lequel les règles doivent être appliquées, dans le cadre de personnes sous décision de justice. Tout le monde doit respecter les règles. Ce n'est donc pas une atteinte à la solidarité, explique-t-il, puisqu'une personne qui héberge un illégal ne risque rien. C'est une particularité belge. Il n'est pas question de remettre en cause l'aspect humanitaire. Ce projet de loi est-il légal ? Le conseiller déclare que le Conseil d'État le pense. Il n'y a jamais eu, selon lui, de politique gouvernementale aussi claire en matière d'immigration. Ces personnes sont les bienvenues, mais elles doivent demander l'asile. Le conseiller termine en expliquant qu'il est pour l'accueil des réfugiés, mais qu'il faut un cadre légal. Le gouvernement fédéral doit appliquer les règles en viqueur et accueillir les personnes en danger. Mais ces personnes doivent respecter les lois belges comme tout un chacun.

Claude Debrulle (P.A.) considère que l'exposé et le texte proposés par Pascal Henry reflètent parfaitement l'argumentaire du gouvernement fédéral pour développer sa politique migratoire soi-disant «humaine, mais ferme».

La raison pour laquelle le projet de loi a été conçu, c'est la situation juridique actuelle. Avec la loi en vigueur, la police et l'Office des Étrangers se retrouvent dans l'illégalité si elle tente de forcer la porte de personnes qui sont sans-papiers, ou la porte des personnes qui hébergent des personnes sanspapiers. En imposant un juge d'instruction, le gouvernement prétend avoir voulu préserver la vie privée des gens Cette justification n'est évidemment pas fondée. Elle vise seulement à légaliser une mesure qui, à ce jour, est elle-même illégale! Le principe même de l'article 15 de la Constitution belge (inviolabilité du domicile) est ainsi détourné. Ce projet fait, en outre, jouer au juge d'instruction un rôle qui n'est pas le sien, puisqu'il s'agit ici d'une procédure administrative. Or, un juge d'instruction n'intervient que dans des procédures pénales dont il maîtrise en amont et en aval le déroulement. Ici, une fois qu'il a signé le mandat de perquisition, il est déchargé du reste. Le conseiller rejoint la Cour constitutionnelle qui a rendu un avis contre ce rôle de «juge tamponneur».

Ensuite, le conseiller explique pourquoi il s'agit là d'une procédure brutale. Elle permet en effet d'intervenir chez des personnes tierces qui accueillent des sanspapiers. Certes, celles-ci seront protégées par l'article 77 qui interdit de les poursuivre pénalement. Mais quand le conseiller Henry dit que ces personnes ne risquent rien, c'est faux. Ces personnes subiront une intrusion policière agressive de leur domicile privé s'accompagnant de fouilles et d'une arrestation forcée des migrants et, le cas échéant, de leurs enfants, qu'ils ont accueillis de manière humanitaire chez eux. Cette procédure vise à instaurer un vrai climat de peur qui tend à dissuader les citoyens d'aider les migrants.

Le conseiller Henry déclare aussi que, pour être protégé, il faut demander l'asile. Mais la bonne question est de savoir pourquoi ces migrants ne le font pas.

Le Conseiller P.A. évoque à cet égard trois raisons. Parce que certains ne savent même pas en quoi consiste une demande d'asile et que l'Office des étrangers est souvent en défaut de leur expliquer concrètement en quoi cela consiste.

Parce que beaucoup d'entre eux souhaitent se rendre au Royaume Uni où ils ont une communauté d'accueil, ou encore un lien de parenté. Et que les Etats continentaux comme la France préfèrent recevoir des millions d'euros du Royaume Uni pour consolider la frontière terrestre de la côte d'opale ou de Zeebrugge plutôt que de négocier avec le Royaume Uni une convention respectueuse due à la Convention de Genève sur le droit d'asile :

Parce qu'enfin, d'autres savent bien que s'ils demandent l'asile en Belgique, notre pays appliquera la convention dite de Dublin pour les renvoyer dans l'Etat membre de l'Union européenne de premier accueil, à savoir, dans la plupart des cas l'Italie qui, débordée par l'arrivée de +/- 600.000 migrants en quelques années, les renverra à son tour d'où ils viennent càd dans l'enfer de la Lybie où certains d'entre eux y ont déjà été vendus comme esclaves lors de leur premier passage.

Enfin, concernant le fait que les visites domiciliaires existeraient déjà dans d'autres domaines de la loi belge (domaine fiscal notamment), c'est faux, réplique le conseiller P.A. Dans la loi fiscale, une visite d'huissier n'a pas pour but d'arrêter la personne. Elle ne permet pas non plus les fouilles des lieux. Les personnes sous le coup d'une procédure fiscale ont, enfin, droit à des recours ce que ne prévoit pas non plus le projet de perquisitions domici-

Agence Ittre

Rue Basse 26 1460 Ittre +32 (0)67 64 55 40 | +32 (0)2 228 17 00 ittre@bnpparibasfortis.com N° FSMA 045110 cA-cB



BNP PARIBAS FORTIS



PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES PLOMBERIE - ELECTRICITÉ **ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON:**

AUGRANGE SPII







067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

Charles de Le Hoye-Pussemier COM AGR

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques Ferronneries contemporaines



Ateliers et siège social Rue de Tubize 12 1460 Ittre - VIRGINAL Tél. 067/64 79 00 Fax. 067/64 73 03

Tél.: +32(0)67.64.91.78 Rue de Tubize 8A/1 • 1460 Ittre Location de matériels pour toutes vos fêtes

TORDEURS

Sprl

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Installation - Entretien Dépannage

Tél. & Fax: 067/64 72 82 Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE

liaires chez des migrants.

Pascal Henry (MR) considère que le conseiller P.A. ne s'y connaît pas suffisamment en matière de visites fiscales s'il considère que ce n'est pas comparable. Le conseiller PA a évoqué la jungle de Calais. En Belgique, ce genre de camp n'existe pas, explique le conseiller I.C. En Belgique, il y a un gouvernement qui travaille pour aider ces personnes : on a créé des centres, un cadre légal pour accueillir ces gens correctement. Ce qui pose problème selon lui, c'est le statut légal ou illégal des personnes. Le projet de loi sert à avoir un cadre légal, et le conseiller se positionne pour cela. Il termine en disant que selon lui, ce qui est voté lors de ce conseil communal, c'est d'accepter des gens dans l'illégalité.

Aurélie Poulaint (IttrePlus) reprend le conseiller: ce que l'on vote, c'est d'accepter d'aider des gens qui sont dans la difficulté. Elle reproche à la position du conseiller I.C. de ne pas avoir de vue plus humaine de la situation et de se cantonner à la légalité.

Patrick Monjoie (P.A.) reproche, quant à lui, au **conseiller Henry** de s'appuyer sans cesse sur la légalité, mais de soutenir en même temps un gouvernement qui crée des illégaux. Ces gens ne veulent pas demander asile parce qu'ils peuvent risquer gros en se déclarant. Le conseiller rappelle alors la polémique qui a concerné les services secrets soudanais.

Ce point se poursuit uniquement avec les conseillers communaux

Pascal Henry (MR) demande alors de déclarer le conseil communal incompétent. en se basant sur un article du code de la démocratie locale qui déclare que pour qu'un conseil communal statue sur un objet qui n'est pas d'intérêt communal, il faut que cela vienne d'une demande du fédéral. Il considère que ce dossier ne relève pas de l'intérêt communal.

Jean-Paul Cayphas (I.C. - Président du **Conseil)** déclare que de nombreuses autres communes ont déjà traité ce dossier. De plus, le point a été déclaré à l'Ordre du Jour, sans remarque.

Pascal Henry (MR) insiste et estime que c'est la loi. Jean-Paul Cayphas (I.C.) lui répond alors que c'est une interprétation de

Claude Debrulle (P.A.) s'étonne alors. Le **conseiller Henry** a déposé une motion sur le sujet, alors qu'il considère la thématique illégale. Pascal Henry (MR) explique qu'il ne savait pas encore que l'on pouvait déclarer le conseil incompétent au moment de rentrer sa motion.

Hélène de Schoutheete (I.C.) considère quant à elle que des visites domiciliaires qui pourraient avoir lieu sur le territoire où le Bourgmestre est en charge de la sécurité relève totalement de l'intérêt communal, et elle s'étonne du raisonnement du conseiller Henry.

Pascal Henry (MR) considère qu'il s'agit ici

d'avoir fait remonter un débat fédéral au communal et que ça n'est pas réellement de l'intérêt communal.

Les conseillers votent alors sur la compétence du conseil à statuer sur cette motion (14 estiment que le conseil est compétent -IttrePlus, I.C. (sauf Pascal Henry), P.A., et Ecolo / 1 estime que le conseil est incompétent – Pascal Henry (MR)

Le conseil s'apprête alors à voter sur la contre-motion proposée par Pascal Henry. Mais celui-ci renonce. Pascal Henry (MR) déclare ne pas vouloir participer à cette mascarade.

Le débat revient donc sur le projet proposé par le Collège. Luc Schoukens (Ecolo) demande que soit ajouté le Secrétaire d'État à l'asile et la migration à la liste des personnes à qui envoyer cette motion. Claude Debrulle (P.A.) demande quant à lui d'ajouter à la liste des avis contre ce projet de loi l'avis de l'Association Nationale des Juges d'Instruction. Ces demandes sont accep-

VOTE FINAL: Oui (12 - IttrePlus, I.C. (sauf Pascal Henry et Jean-Paul Cayphas), P.A., et Ecolo) - Non (1 - Pascal Henry (MR)) -Abstention (1 - Jean-Paul Cayphas (I.C.)) Jean-Paul Cayphas (I.C.) motive son abstention en expliquant qu'il est contre ces visites, mais qu'il considère que ce sujet est bien trop politique, et qu'il ne devrait pas être du rôle d'une commune de modifier les lois fédérales.

Des citoyens présents dans le public applaudissent cette décision.

3. ZONE D'IMMERSION TEMPORAIRE DE GAESBECQ : CONVENTION DE DÉLÉGA-TION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE À

Christian Fayt (IttrePlus) explique qu'il s'agit donc de la délégation de maîtrise d'ouvrage à l'InBW pour la réalisation d'une Zone d'immersion temporaire à la rue de Gaesbecq et plus tard, à la rue de Schoot. Ces ZIT sont reprises dans un projet européen de 14 ZIT, dont deux à Ittre. Cela va permettre de déléguer le permis, l'autorisation en cas d'acquisition d'emprises ou de servitudes, etc. L'InBW prend tout en charge. La première estimation prévoit une ZIT pouvant contenir 30 000 à 50 000 m³, selon le géomètre. Le prix estimé est de 600 908 EUR TVAC. Certains travaux pourraient être réalisés par le service travaux, et des imprévus ont été pris en compte dans cette estimation. 55 % seraient financés par des subsides de l'Europe, et 140 000 EUR par la Province.

Luc Schoukens (Ecolo) demande, concernant l'aspect paysager, la hauteur de la dique. Il se souvient, lors d'une visite de terrain que la hauteur prévue était de 3 à 4 mètres. Concernant la procédure, il demande où en est le suivi du Comité de suivi qui avait été créé suite aux inondations, mais qui ne s'est réuni qu'une seule fois. Comme il y a déjà une série de choses qui ont été faites et qui semblent fonctionner, cette ZIT est-elle encore utile ? Le CCATM Consultative (Commission l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) et le Conseil Consultatif de la Mobilité seront-ils associés ?

Christian Fayt (IttrePlus) explique qu'il y aura une séance d'informations comme il y a déjà eu pour d'autres ZIT. De plus, les digues restent importantes. Il n'y a rien pour retenir l'eau entre Haut-Ittre et Ittre actuellement. Même si c'est déjà retenu en amont, c'est nécessaire d'ajouter un frein en plus. Concernant la dique, elle sera plus longue, mais moins haute (maximum 2,5 mètres). Enfin, l'Echevin explique que dans le contexte européen, il a fallu avancer vite et que c'est pour cela que le Comité de suivi n'a pas pu être réuni. La zone choisie l'a été parce que c'est déjà une zone humide, et que donc la biodiversité y sera favorisée.

Claude Debrulle (P.A.) estime que l'Echevin évite la question principale. L'efficacité du travail n'a jamais été mise en question, mais que la démocratie participative citoyenne n'était pas respectée dans ce

VOTE: Oui (14 - I.C., IttrePlus, P.A.) -Abstention (1 – Ecolo)

Luc Schoukens (Ecolo) motive son abstention pour dénoncer l'attitude de Christian Fayt, qui manifestement refuse d'associer les citoyens au processus.

. POINT EN URGENCE : ACQUISITION D'UN LOGICIEL POUR L'ÉTAT CIVIL

Paul Pierson (Dir. Gén. Administration Communale) explique que ce point en urgence vient d'obligations légales en matière d'état civil. Le logiciel utilisé ne sera plus conforme pour continuer à travailler et il faut donc le changer. Dans la procédure pour le changer, il a été remarqué également qu'il fallait plus de place, et donc un nouveau serveur pour faire tourner ce nouveau logiciel. Tout cela est donc regroupé dans un marché public pour la seule société qui propose cela, pour un montant de 77 208 EUR TVAC, qui seront répartis dans le budget à l'ordinaire et à l'extraordinaire.

Claude Debrulle (P.A.) s'étonne de l'urgence du point. Paul Pierson (Dir. Gén.) explique que l'administration travaille à la mise à jour depuis l'année dernière, mais qu'il a seulement été signalé maintenant que les serveurs ne permettraient pas de faire tourner les nouveaux logiciels.

VOTE: Oui (14 - I.C., IttrePlus, P.A. (sauf Patrick Monjoie), Ecolo) - Non (1 - Patrick Monjoie (P.A.))

5. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Christian Fayt (IttrePlus) annonce que le projet de maison rurale à Haut-Ittre a été accepté par le ministre Colin dans le cadre du PCDR. 456 126 EUR seront financés par le programme wallon de développement rural sur un montant total de 612 252 EUR. Concernant l'égouttage, l'ordre de commencer les travaux pour les rues Paisible et du Petit Paradis a été donné. Le coût est estimé à 314 000 EUR à payer par la SPGE, et 23 000 EUR pour la commune.

Daniel Vankerkove (I.C.) invite quant à lui tous les conseillers et le public à l'inauguration de l'autel de la Vierge à l'Eglise de Virginal, le dimanche 04/03 à 14h30.

Julie Duthy

Prochain Conseil communal: Mardi 24 avril à 19h

PETIT TRAM CHERCHE **JOURNALISTE "EN HERBE"**

Vous êtes un amoureux de votre village. Vous avez la plume facile ou le déclic heureux. Vous avez envie de rentrer en contact avec la vie de votre village, ses personnalités, ses curiosités ou ses festivités. Alors le Petit Tram a besoin de vous.

Nous cherchons des journalistes et des photographes de terrain qui pourraient nous aider à relater ce qui se passe dans nos villages et nos quartiers : le portrait d'une personnalité, la découverte d'une curiosité, le compte-rendu d'un événement... Cela vous titille et vous avez envie de vous investir pour votre communauté?

Contactez-nous au 067/64.73.23 ou info@ittreculture.be



Ludovic Devriendt



NOUVEAU A BRAINE-LE- CHÂTEAU **Vous entendez mal ?**

Une solution efficace, très discrète Et très peu coûteuse vous intéresse ? **Une bonne audition Aux meilleurs conditions**

JOURNEES SPECIALES D'INFORMATION SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS Test auditif gratuit

> Tous les lundis de 9h à 12h Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél.: 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière I'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin



Centre auditif AUDIO-MEDICA



rue de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

ESTAMINET - À LA COURONNE BRASSERIE FAMILIALE, TERRASSES GRILLADES AU FEU DE BOIS, CARTE & SUGGESTIONS, LUNCH... ITTRE GRAND'PLACE 067 - 56 02 11 SPÉCIAL JEUDI SOIR MIXED GRILL BÉARNAISE!



Châssis / porte / volet **PVC /BOIS/ ALU** Menuiserie Int /Ext Devis gratuit et compétitif

TÉL FIXE : 067/21 59 52 GSM : 0499/61 11 28 OU 0473/86 51.93

Pour vos publictés Le Petit Tram 067/64 73 23 www.ittreculture.be



RENO CORNER

Rénovation • Dépannage Toiture • Zinguerie • **Plomberie** Carrelage • S.D.B.

Rue du Bure, 19 Bte 5 1460 Ittre 0478/72 82 08





Une famille À votre service... www.mmcampens.be

+32 477 25 66 22 +32 2 355 50 50 RUE DE LA LIBÉRATION, 21 1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

Restaurant Le Relais du Marquis

PLAT DU JOUR 10,50€ - LUNCH 2 SERVICES À 15,50€ **MENU AU FIL DU TEMPS 3 SERVICES 25€ CARTE, MENU 3 SERVICES AU CHOIX À 35€ MENU OFFERT POUR VOTRE ANNIVERSAIRE** (MIN 4 CTS)

> Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir & jours fériés

Rue de la Planchette 18 à 1460 lttre Tél.: 067/64 71 71 - Fax: 067/64 81 60 information@relaisdumarquis.be - www.relaisdumarquis.be







AMAURY JOACHIM

0475/30 76 69

woodcreation@woodcreation.be - www.woodcreation.be 17, rue des Primevères 1460 Ittre

MATÉRIAUX ET

TERRASSEMENT

CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22

0479/99 45 15 - VIRGINAL

ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL

1460 Ittre

Rue Basse Hollande 37

DEPUIS 193

génératio

Nivellement

Égouttage

Empierrement

Station d'épuration

Fondations bâtiment

Transport matériaux Service containers

Fixe: 067/64 62 28

Fixe: 067/64 66 24 Fax: 067/54 94 54

etslambertyetfils@hotmail.be

Location Bobcat

et minipelle

DÉCOUVREZ LE GOLF dans l'un des plus beaux Clubs de Belgique, au sud de Bruxelles ! APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE LE DIMANCHE Accueil des participants (€ 5, - p.p.) INITIATION DE GOLF Drink et infos: comment débuter le golf? **INSCRIVEZ-VOUS!** info@tournette.com 067-894 266 www.tournette.com GOLF CHÂTEAU DE LA TOURNETTE



Cherche étudiant pour travailler le week-end en salle. Téléphoner au 067/332386 entre 18 et 19h

Rue Basse, 26 à Ittre - 067/33.23.86 (anciennement Abreuvoir)









19 Petit Tram 469 avril 2018

-

CINÉ SOUPE : I AM NOT YOUR NEGRO

MARDI 24 AVRIL À 20H AU THÉÂTRE DE LA VALETTE



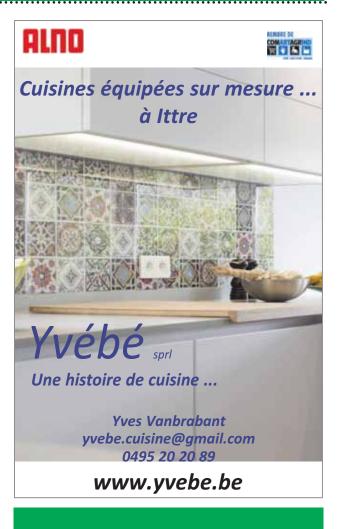
9h-12h et 14h-19h Mercredi: 9h-12h et 14h-19h 9h-12h et 14h-18h Vendredi: 9h-12h et 14h-19h





Tél. 067 64 60 73

Rue du Croiseau 159, 1460 lttre . Fermé: jeudi et samedi midi



Suggestions du Mois

Jusqu'au 06 Mai 2018

Congé du 2 au 10 avril 2018 inclus

Menu 1 entrée 47 euros - Menu 2 entrées 60 euros ou individuellement

Vins Maison ou Bière au Fût ou Softs Offerts pendant le Repas ou 50 % sur la Carte des Vins si Toute la Table Prend le Menu

Champagne* + 3.5 €

ou Rhum Banane I Rhum Blanc & Brun, Ananas, Banane & Coco ou Tequila Passion | Tequila, Pamplemousse & Fruit de la Passion

Asperges Blanches au Beurre Noisette, Glace à l'Estragon & Ecume d'Amandes

ou Rouleaux de Printemps aux Scampis,

Sauce Soja à la Cacahuète

ou Brochette de Thon Rouge Grillée, Sauce Salsa Rosso

ou Samossa de Poulet au Tandoori, Sauce Yaourt Menthe & Concombre

ou Salade Verte de Gésiers de Canard Confits, Poire, Roquefort & Noix

Fish n' Chips de Saint-Pierre, Sauce Tartare à la Mangue I **Pommes Frites**

ou Filet de Merlan Meunière, Crème d'Asperge Blanche I

Pommes Vapeur ou Onglet de Veau, Sauce aux Olives Kalamata I

Rosace de Pommes deTerre ou Entrecôte 'Bleue des Prés', Beurre à la Tartufata I

Pommes Frites

ou Taiine d'Agneau, Curcuma & Citron Confit | Semoule à l'Huile d'Argan

Assortiment de Fromages Belges ou Coupe Glacée Pina Colada ou Cheese Cake Thym & Citron ou Moelleux au Chocolat & Glace Vanille

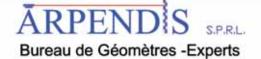
ou Digestif au Choix

Thé **ou** Café



Restaurant -Traiteur «Les Béliers»

97 Rue de Namur. 1400 Nivelles www.lesbeliers.be - 067/21.92.05



20, rue Haute à 1460 Ittre

info@arpendis.be

0495 / 260 701



